



HAL
open science

La mise à l'agenda politique de la décroissance urbaine dans des communes au sein d'un contexte métropolitain de croissance : le cas du NPRU de Roubaix

Tobias Logan

► **To cite this version:**

Tobias Logan. La mise à l'agenda politique de la décroissance urbaine dans des communes au sein d'un contexte métropolitain de croissance : le cas du NPRU de Roubaix. Architecture, aménagement de l'espace. 2022. dumas-03767615

HAL Id: dumas-03767615

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03767615v1>

Submitted on 2 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mise à l'agenda politique de la décroissance urbaine dans des communes au sein d'un contexte métropolitain de croissance : le cas du NPRU de Roubaix



Source : Ville de Roubaix, 2021.

Tobias LOGAN

Mémoire de Master 2 « Urbanisme et Aménagement »

Parcours : Urbanisme et projet urbain

Année universitaire 2021-2022

Directeur de projet de fin d'étude : Monsieur Silvère Tribout

Tuteur de stage : Monsieur Nicolas Deslandre

Notice bibliographique

Projet de Fin d'Études : Master Urbanisme et aménagement, Parcours Urbanisme et Projet Urbain

Auteur : LOGAN Tobias

Titre du Projet de Fin d'Études : La mise à l'agenda politique de la décroissance urbaine dans des communes au sein d'un contexte métropolitain de croissance : le cas du NPRU de Roubaix

Date de soutenance : 04/07/2022

Organisme d'affiliation : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Organisme dans lequel le stage a été effectué :

Ville de Roubaix
17, Grand' Place
CS 70737
59100 Roubaix Cedex 1

Directeur/directrice du Projet de Fin d'Études : TRIBOUT Silvère

Collation : Nombre de pages : 59 / Nombre d'annexes : 00 / Nombre de références bibliographiques : 53

Mots-clés analytiques : *rénovation urbaine, renouvellement urbain, nouveau programme national de renouvellement urbain, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, décroissance urbaine, habitat, acteurs locaux, quartiers prioritaires de la ville*

Mots-clés géographiques : *Roubaix, le Nord, la Métropole Européenne de Lille*

1er résumé

La ville de Roubaix est depuis plusieurs décennies dans un contexte de décroissance économique et démographique, mais ce n'est que récemment qu'une équipe municipale commence à développer une stratégie de politique publique qui prend en compte ce contexte. Dans un contexte d'inscription à l'agenda politique de la décroissance urbaine, Roubaix prépare son Nouveau Projet de Renouvellement Urbain. Ce projet d'envergure est la première occasion pour la ville de mettre en œuvre ces nouvelles stratégies d'aménagement du territoire.

Ce mémoire a pour but d'analyser en quoi ce NPRU cristallise le processus de mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien. Comment ce projet urbain entre-t-il en dialogue et en tension avec les dynamiques de croissance à l'échelle de la Métropole

Européenne de Lille ? Quels sont les freins à la diffusion de ce concept au sein du projet ? En quoi ce projet et ses acteurs se questionnent et se transforment-ils ?

2ème résumé

The city of Roubaix has been experiencing economic and demographic decline for several decades, but it is only recently that a municipal team has begun to develop a public policy strategy that takes into account this urban decline. At the same time as this concept is being put on the political agenda, Roubaix is preparing and beginning to operationalize its New Urban Renewal Project. This large-scale project is the first opportunity for the city to implement these new land-use strategies.

The aim of this end of studies project is to analyze how Roubaix's NPRU crystallizes the process of putting urban decline on the agenda. How does this urban project enter into dialogue and tension with the dynamics of growth on the scale of the European Metropolis of Lille? What are the obstacles to the dissemination of this concept on the part of the municipality? In what ways have this project and its actors transformed each other?

Remerciements

Souhaitant rester très concis, j'aimerais remercier

L'équipe du service des Grands Projets Urbains de la Ville de Roubaix ;

ma famille, mes ami.e.s, Rita ;

et mes professeurs et collègues de la fac,

de m'avoir accompagné et inspiré pendant ma formation à l'IUGA.

Liste d'acronymes

Noms des structures

ANRU – l'Agence National pour la Rénovation Urbaine

LMH – Lille Métropole habitat

MEL – la Métropole Européenne de Lille

D'autres termes

CCTP – Cahier des Clauses Techniques Particulières

CGEDD – Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

EPCI – Établissement Public de Coopération Intercommunale

HLM – Habitat à Loyer Modéré

MOA – Maitrise d'Ouvrage

MOE – Maitrise d'Œuvre

NP(N)RU – Nouveau Projet (National) de Renouvellement Urbain

PIA – Programme d'Investissements d'Avenir

PLH – Programme Local d'Habitat

PMRQAD - Projet Métropolitain de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

P(N)RU – Projet (National) de Rénovation Urbaine

PNRQAD – Projet National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

PPA – Projet Partenarial d'Aménagement

SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale

Table des matières

Avant-propos	1
Introduction – Le territoire roubaisien : de la désindustrialisation et la décroissance au renouvellement des politiques publiques ?	4
<i>Méthodologie</i>	7
<i>Cadre théorique</i>	10
I. La décroissance urbaine et la rénovation urbaine : des phénomènes historiques du territoire roubaisien.....	13
<i>1.1 La décroissance urbaine : un phénomène complexe, prisme de compréhension des politiques en urbanisme.....</i>	<i>13</i>
1.1.1 Les complexités de la définition et de l'étude de la décroissance urbaine.....	13
1.1.2 Les causes de la décroissance urbaine	15
1.1.3 Les effets de la décroissance sur les territoires.....	17
1.1.4 Quelles politiques publiques pour un contexte de décroissance ?	18
<i>1.2 La rénovation urbaine, un dispositif d'aménagement important, qui peine à répondre aux problèmes systémiques.....</i>	<i>20</i>
1.2.1 La rénovation urbaine en France, de Haussmann aux NPRU	20
1.2.2 Bilans et critiques de la rénovation urbaine.....	21
<i>1.3 Une histoire de décroissance et de rénovation urbaine à Roubaix</i>	<i>22</i>
1.3.1 Histoire de la décroissance urbaine et de la rénovation urbaine dans les années soixante-dix	22
1.3.2 Histoire de la rénovation urbaine à Roubaix	24
II. Le processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine à Roubaix : premières concrétisations et compréhensions d'une stratégie	27
<i>2.1 L'histoire de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien : de la commande d'une recherche-action à l'intégration au NPRU</i>	<i>27</i>
2.1.1 Une recherche-action qui impulse de dynamiques aux différents niveaux du territoire	27
2.1.2 Des réactions et suites à la recherche-action	31
<i>2.2 L'introduction et la prise en compte du concept de la décroissance urbaine dans le NPRU.....</i>	<i>34</i>
2.2.1 Une référence consistante à la décroissance urbaine, à tous les stades de définition du projet	35
2.2.2 Les obstacles à la diffusion du concept de la décroissance urbaine au sein du NPRU	41
III. Transformations et évolutions entre projet et acteurs.....	45
<i>3.1 Les évolutions dans le jeu d'acteurs du NPRU</i>	<i>45</i>
3.1.1 La relation entre l'ANRU et les acteurs locaux : des bras de fer pour adapter le projet au contexte local	45
3.1.2 La relation entre la Ville et la MEL : le chemin vers une nouvelle souplesse politique	47
3.1.3 La relation entre les acteurs locaux et les bureaux d'études : une attention nécessaire au contexte local	51
<i>3.2 Les évolutions des orientations et méthodes du projet : vers un projet qui assume le contexte local</i>	<i>52</i>
3.2.1 Des orientations du projet en lien avec les concepts de la recherche-action	52
3.2.2 Des méthodes adaptées aux temporalités et organisations locales.....	54
Conclusion.....	58
Bibliographie.....	61
<i>Ouvrages</i>	<i>61</i>

<i>Articles</i>	62
<i>Mémoires et thèses</i>	64
<i>Sites internet</i>	64
<i>Littérature grise</i>	64
<i>Colloques</i>	64

Avant-propos

Ce travail a eu lieu dans un contexte double ; le contexte académique de la deuxième année du Master Urbanisme et Projet Urbain à l'Université Grenoble Alpes, et le contexte professionnel de ma (presque) année en tant d'alternance au sein du service des Grands Projets Urbains à la Ville de Roubaix. Cette année très riche a été l'occasion de affiner les apports théoriques de la faculté, tout en m'intégrant pour la première fois à un vrai cadre de travail dans le domaine de l'urbanisme, avec ses savoir-faire et savoir-être.

Le service des Grands Projets Urbains

Le service au sein duquel j'ai été accueilli est un service qui fonctionne en mode « projet », c'est-à-dire qui ne s'occupe pas d'une thématique ou d'un secteur au sein de la Ville de Roubaix, mais qui a été créé d'une manière ad hoc afin de mener à bien le portage de plusieurs grands projets, dont le PMRQAD, le NPRU, et le PPA. Cette équipe plutôt petite (nous étions cinq pendant la période où j'y étais employé) œuvre pour assurer une transversalité dans les missions du NPRU, notamment en animant des instances d'échange avec les autres services thématiques de la ville selon le besoin.

Mes missions

Au sein de ce service, m'ont été confiées plusieurs missions.

Au début, je faisais partie d'une équipe, au sein de dans notre service, qui réalisait des études dans le cadre de la candidature de la ville de Roubaix au Programme d'Investissements d'Avenir 4, spécifiquement l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs de la ville durable". Nous avons fait les études et développements théoriques nécessaires pour monter un dossier sur les actions potentielles à mener pour enclencher des dynamiques urbaines dans le quartier du Cul de Four. Quoique cette candidature n'ait malheureusement pas été retenue, elle continue à engendrer des réflexions concernant l'amélioration du cadre de vie dans un quartier en forte difficulté économique et sociale.

Une fois cette candidature accomplie, j'ai basculé vers les missions ayant à voir avec le NPRU. Quoiqu'il arrivât que j'effectue plusieurs types de tâches grandes et petites selon les besoins du moment, deux principales missions m'ont été confiées.

La première consistait à suivre tous les processus de pré-programmation des espaces publics qui devaient être construits dans le secteur est de la ville, dans les quartiers du Pile et des Trois Ponts. Dans les Trois Ponts il s'agissait des jardins familiaux qui vont être construits après la

démolition de deux tours de logement, ainsi qu'un mail sportif et de promenade qui va être construit sur la moitié de l'avenue Brame, trop aménagée pour les voitures aujourd'hui.

Lors de ces missions j'ai été chargé de :

- me renseigner sur les études pertinentes ayant déjà été réalisées sur le quartier,
- développer un diagnostic des éléments importants du quartier,
- communiquer avec les services thématiques pertinents de la ville afin de comprendre les enjeux et potentialités du site,
- construire des supports de réunion transversaux avec tous les services de la ville impliqués,
- animer ces réunions,
- faire une synthèse des résultats,
- rédiger des CCTP pour les maîtrises d'œuvre urbains pour ces projets, en m'appuyant sur les résultats de ce processus.

La deuxième mission portait sur la construction et la reprogrammation d'un site, cette fois-ci concernant la programmation d'une structure qui devait animer un nouvel équipement municipal, la Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet. L'animation de cet équipement étant plus complexe que celle des espaces publics précédents, nous avons décidé d'entrer en contact avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque, qui est spécialisé dans l'accompagnement méthodologique des structures souhaitant développer des schémas de relations entre acteurs d'un système. J'ai ainsi été en contact avec cette structure afin d'expliquer comment nous avons imaginé cet équipement, pour qu'ils nous forment à la rédaction du CCTP pour le programmiste chargé du projet.

Choix du sujet de mémoire

Pendant le début de mon alternance, j'ai commencé à identifier les sujets d'études potentiellement dignes d'observation et de recherche.

Le territoire de Roubaix est en effet assez unique à bien des égards. Son tissu urbain, principalement constitué de maisons individuelles en brique, n'a rien à voir avec ce que je connais de ma ville d'adoption Grenoble ; elle a une image particulièrement « mauvaise » auprès de la plupart des gens qui la connaissent (certains amis ayant du mal à croire que j'aie choisi moi-même d'y vivre) ; elle est le lieu de plusieurs initiatives innovantes en politique, tels les dispositifs de vente de maison à 1 euro et le développement du zéro déchets ; elle ne va pas très bien économiquement. Ce qui m'a toutefois le plus frappé c'était la manière intensément systémique dont ses « maux » existent : ses troubles économiques, démographiques, de cadre

de vie, de pauvreté de la population ou en délinquance se nourrissent les uns les autres dans un cercle vicieux.

En me renseignant un peu plus j'ai appris que cet agrégat d'indicateurs urbains constitue ce qu'on nomme la décroissance urbaine. Apprenant que la municipalité actuelle en fait un aspect important de ses politiques publiques, j'ai été convaincu que l'étude des résultats de ces premières années de mise à l'agenda politique de ce concept pourrait être très riche. C'est ainsi que l'idée de ce travail est née.

Introduction – Le territoire roubaisien : de la désindustrialisation et la décroissance au renouvellement des politiques publiques ?

La ville de Roubaix est une ville à laquelle sont attribuées des statistiques impressionnantes : en 2018 par exemple, elle a été la ville la plus pauvre de la France (44 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté), avec un taux de chômage de 31,1 %, et presque 75 % de son périmètre en Zone urbaine sensible^{1 2}. De quoi presque oublier qu'elle a été l'une des villes françaises les plus importantes économiquement au début du 20^e siècle. C'est seulement suite à une phase de désindustrialisation très forte à partir des années 1970 qu'elle est entrée dans un déclin démographique et économique dont elle essaie toujours de sortir.³

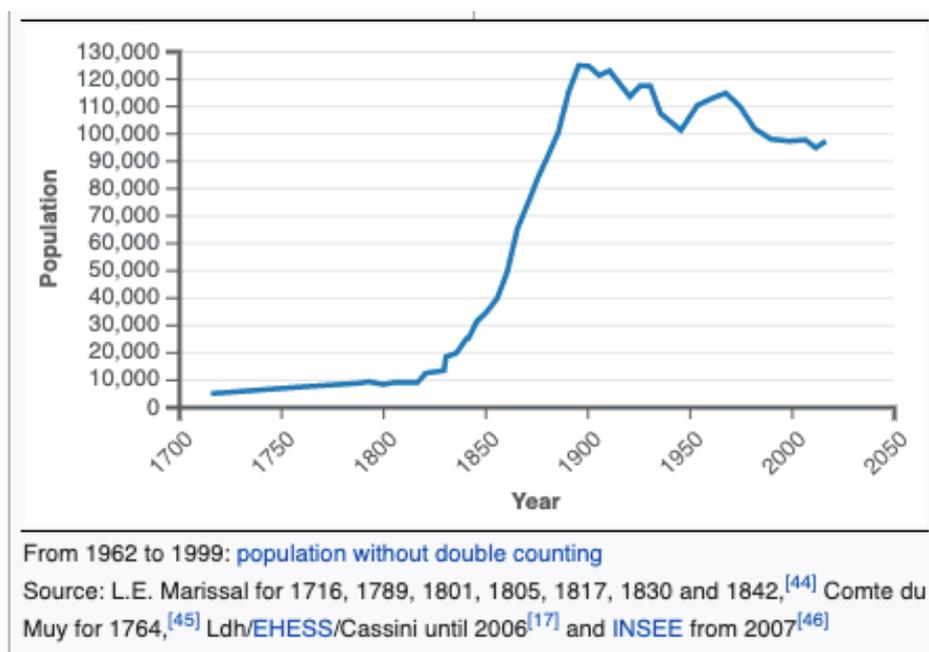


Figure 1- Histoire de la population de Roubaix. Wikipédia, 2022.

Roubaix est loin d'être un cas isolé en France : parmi les 771 aires urbaines de France métropolitaine, 11 % ont connu une perte de population importante (en moyenne 20 %) entre 1975 et 2013, et 22 % une perte de population mitigée (environ 10 %)⁴.

La décroissance urbaine est un objet de plus en plus étudié aujourd'hui en Europe, en partie pour l'étendue de ses effets : la Ville de Roubaix et les autres villes décroissantes font face à

¹ Maurin, Louis, et Violaine Mazery. 2014. « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France ». *Compas*. Disponible sur www.lecompas.fr, rubrique « publications ».

² Les données sont issues des bases de données de l'Insee à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59512#chiffre-cle-8>

³ Collectif Degeyter, éd. *Sociologie de Lille*. Collection Repères 692. Paris: la Découverte, 2017.

⁴ Béal, Vincent, Nicolas Cauchi-Duval, et Max Rousseau. 2021. « Aux sources du déclin urbain : les limites d'une pensée magique. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.9-34. Editions du Croquant.

des enjeux urbains importants, comme la paupérisation de la population, la perte de recettes fiscales ou encore la vacance immobilière⁵. Les études à ce sujet nous permettent de mieux comprendre ce processus complexe, mais aussi de visualiser des alternatives à un urbanisme qui est aujourd'hui considéré comme en crise⁶.

La mise à l'agenda politique de ce phénomène est de plus en plus étudiée dans la littérature scientifique, comme nous allons voir dans la première partie de ce mémoire. Ces études décrivent les effets sociaux, économiques, spatiaux et politiques de la décroissance urbaine. Or, il n'existe pas, à ce stade, d'études de cas d'une ville qui inscrit la décroissance urbaine à l'agenda politique avec un projet d'une envergure comparable à celle du NPRU de Roubaix, ou qui développerait les effets d'un contraste de dynamiques de croissance local/métropolitain comme il existe aujourd'hui à Roubaix.

Ce qui s'en rapproche le plus serait en effet la recherche-action qui a été menée sur le territoire roubaisien par Miot et al ; or cette étude, en plus d'être une recherche-action et non pas une étude purement académique, a étudié le contexte politique local de Roubaix et sa relation avec la Métropole Européenne de Lille, elle-même dans une dynamique de croissance, et les difficultés que ce contraste de contexte économique, social et démographique engendre par rapport à la capacité de Roubaix de sortir de la décroissance urbaine.

Notre analyse se positionne à la suite de cette recherche-action : maintenant que cette même recherche-action est finie et que la municipalité a commencé à saisir la complexité de cette relation Ville/Métropole, nous proposons de regarder comment cette recherche-action a eu des effets sur le NPRU de Roubaix, et sur les acteurs du projet.

Le contexte local se prête particulièrement bien à l'analyse du processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine en France. Premièrement, à Roubaix, la municipalité a commencé à inscrire la décroissance urbaine à l'agenda politique depuis le début de son mandat en 2014. Quelques années d'études à ce sujet, à travers une recherche-action, aboutissent au moment où un projet urbain d'une énorme envergure, le Nouveau Projet de Rénovation Urbaine, s'entame. Avec des opérations planifiées dans quatre quartiers de la ville, ce projet représente la majorité des investissements en matière d'urbanisme pour les prochaines années. C'est donc le moment pour la municipalité de mettre en œuvre les enseignements de la recherche-action.

⁵ Arab, Nadia, et Yoan Miot. 2021a. « Espaces vacants et dégradation du cadre de vie dans une ville décroissante : le cas de Roubaix ». *Cybergeo*, octobre.

⁶ Dubeaux, Sarah. 2021. « Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France ». Université de recherche Paris Sciences et Lettres.

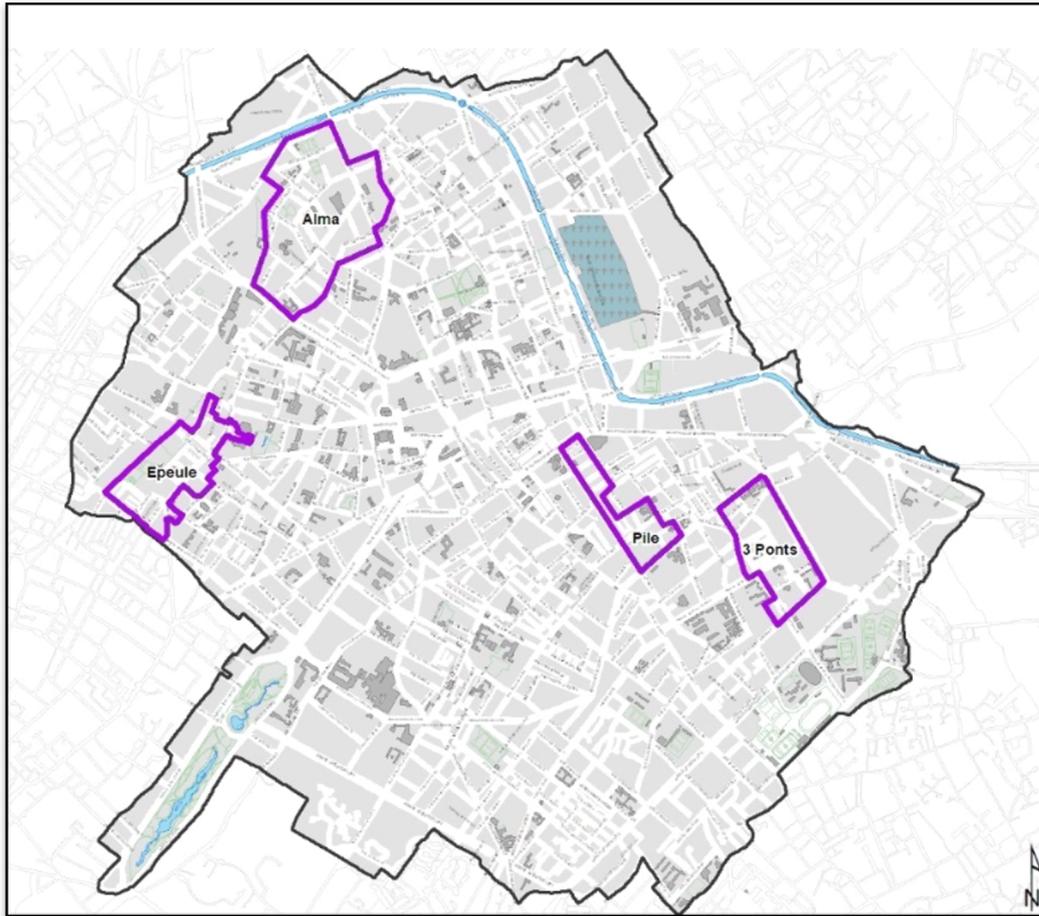


Figure 2- Les périmètres des quatre quartiers du NPRU. Source : Ville de Roubaix, 2021.

Il convient de mentionner que la situation est compliquée par le contexte métropolitain dans lequel Roubaix se trouve. En effet, même si Roubaix vit une décroissance depuis plusieurs décennies, d'autres communes dans la Métropole Européenne de Lille ont su rebondir vers d'autres modèles économiques qui semblent bien fonctionner aujourd'hui. La mise à l'agenda de la décroissance urbaine à Roubaix a donc lieu dans un contexte métropolitain qui tend vers les politiques de croissance classique. Ce n'est pas pour autant que la municipalité de Roubaix et la MEL se trouvent dans une confrontation purement conflictuelle ; les techniciens qui travaillent sur le territoire sont pour la plupart très conscients du besoin d'agir différemment sur Roubaix.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons répondre aux questions suivantes :

En quoi et de quelle manière le NPRU de Roubaix et le projet de croissance de la Métropole Européenne de Lille entrent-ils en dialogue et sinon en tension ? En quoi ces projets et les acteurs qui participent à leur définition, à leur mise à l'agenda et à leur mise en œuvre se questionnent-ils et se transforment-ils ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questionnements, nous organisons le mémoire en trois temps.

Dans un premier temps, nous allons entreprendre un travail de définition, afin de préciser ce que nous entendons par la décroissance urbaine et la rénovation urbaine.

Nous analyserons ensuite comment la décroissance urbaine a été mise à l'agenda politique sur le territoire roubaisien, en répondant à plusieurs questions : comment s'est effectué jusqu'ici la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur Roubaix ? Comment le phénomène de la décroissance urbaine a-t-il été compris au sein des différentes structures impliquées dans le projet ? Quels sont les freins et obstacles à la diffusion de ce concept chez les acteurs du projet ?

Enfin, nous analyserons le NPRU de Roubaix et la manière dont la volonté de développement d'une stratégie de développement qui prend en compte la décroissance urbaine a transformé les pratiques des acteurs, les méthodes du projet mais aussi son contenu. Comment les acteurs impliqués ont-ils été interpellés par ce contexte de mise à l'agenda dans leurs manières de concevoir et pratiquer ? Comment les relations entre les acteurs ont-elles évolué ? En quoi les orientations et les méthodes du projet se sont-elles nourries de cette mise à l'agenda de la décroissance urbaine à Roubaix ?

Méthodologie

Afin de répondre à cette problématique, une méthodologie triple a été mise en œuvre, constituée d'une série d'entretiens semi-directifs, une analyse des documents de travail, et de l'observation participante.

Une série d'entretiens semi-directifs

Le premier outil méthodologique de ce mémoire a été la conduite d'une douzaine d'entretiens semi-directifs, qui ont permis de rassembler plusieurs éléments d'analyse. Premièrement, il a donné l'occasion pour les acteurs du projet de s'exprimer par rapport à leur compréhension subjective du projet. Ce sujet complexe n'est en effet pas appréhendé de la même manière par tous les acteurs.

Passer ces entretiens a aussi permis de comprendre comment ces acteurs considéraient que la décroissance urbaine avait été appréhendée au sein de leur structure. Les entretiens permettaient aussi aux acteurs de décrire comment les étapes de définition et de mise en opérationnalisation du NPRU se sont passées jusqu'alors, ce qui nous a donné des clés de compréhension du processus du NPRU jusqu'à aujourd'hui.

Les entretiens, d'une heure environ, ont concerné une variété d'acteurs impliqués dans le projet, afin d'avoir le plus large éventail de points de vue possible, dont les techniciens et les élus de la Ville de Roubaix et de la Métropole Européenne de Lille, un bailleur social, un bureau d'études, et des aménageurs. Cette diversité d'acteurs nous a fourni des données relatives à de différentes périodes du projet, à diverses étapes (plutôt stratégiques, plutôt opérationnelles), et nous a permis de recueillir des témoignages de personnes ayant des visions variées de l'urbanisme (élu vs technicien par exemple).

Des citations en verbatim seront utilisées afin de développer le propos du mémoire. Les personnes interviewées ne sont pas citées par leurs noms, mais plutôt par le nom de la structure pour laquelle elles travaillent, afin de respecter l'intimité et l'anonymat de parole de chacune et chacun.

Une analyse des documents du projet

L'analyse des différents types de documents de travail enrichit ces entretiens. Après avoir entendu les avis et perspectives des personnes impliquées dans le projet par rapport aux effets de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine, l'analyse des documents de travail a été l'occasion de voir comment ce concept s'est manifesté dans les échanges entre acteurs.

Nous avons principalement analysé des documents de projet, comme les Cahiers des Clauses Techniques Particulières publiés par les maîtrises d'ouvrage et les comptes-rendus écrits par les maîtrises d'œuvre. Ces documents laissent des traces des échanges entre les différents acteurs du projet, qui nous permettent d'observer comment la décroissance urbaine a été décrite.

Des observations participantes

L'observation participante a également été mobilisée dans le cadre de cette analyse. En effet, au sein du service NPRU de la ville de Roubaix nous avons assisté à des réunions diverses, pendant lesquels j'ai pu observer comment les acteurs s'expriment par rapport aux objectifs de leurs organisations et au contexte roubaisien particulier.

Le sujet de la décroissance urbaine n'étant que très rarement évoqué explicitement lors de réunions, ces observations n'ont pas été l'élément de la méthodologie qui a eu le plus d'implications directes par rapport au contenu du mémoire. Il a été plutôt l'occasion de comprendre quels aspects du contexte à Roubaix induisent des désaccords et conflits. Cette observation n'a pas été divulguée aux personnes présentes pendant ces réunions, dans le but de ne pas influencer leurs actions.

Analyse du corpus

Le dernier élément de cette méthodologie est l'analyse du corpus de la littérature scientifique traitant de la décroissance urbaine et de la rénovation urbaine. Cette analyse nous a permis d'encadrer ce travail par rapport à l'historique et la théorie de ces sujets. Elle nous a aussi permis de légitimer et situer ce travail par rapport à ce corpus, en confirmant que ce sujet n'a pas fait déjà l'objet d'étude.

Complémentarité et limites de la méthodologie

Cette méthodologie s'est construite afin que ses différents éléments, chacun avec ses avantages et inconvénients, soient complémentaires entre eux. Les entretiens permettent aux acteurs de se prononcer avec leurs propres mots par rapport à leur vécu du projet. Ils peuvent donner un point de vue subjectif par rapport à un échange ou un conflit précis. Cela permet de voir un fait avec plusieurs points de vue, et d'en faire une synthèse des consensus et des désaccords. Ces éléments sont essentiels dans une analyse de systèmes d'acteurs, car les liens entre les acteurs et leurs structures sont fluides et changent continuellement. En complémentarité aux entretiens, les analyses de documents permettent de voir comment, « objectivement », les acteurs ont choisi de décrire leurs objectifs, et d'avoir un regard plutôt quantitatif par rapport à la fréquence de référence au concept de la décroissance urbaine.

Cette méthodologie a tout de même ses limites. Par rapport aux entretiens, bien que nous ayons globalement pu discuter avec les personnes que nous souhaitions rencontrer au sein des structures impliquées dans le projet, certaines d'entre elles n'ont pas été disponibles pendant la période de l'écriture du mémoire pour de raisons diverses. Par conséquent, certains points de vue sans doute intéressants n'ont pas pu figurer dans ce mémoire. A l'inverse, certaines personnes actuellement impliquées dans le projet avec qui nous avons pu discuter n'ont pas été associées au projet depuis son début, et n'ont donc pas une vision complète du processus.

D'autres points de vue n'ont pas non plus pu apparaître dans ce mémoire, pour la simple raison que le NPRU est un projet très complexe avec une multitude d'acteurs, qui n'ont pas tous pu être contacté dans le cadre de cette étude. Finalement, nous avons fait des entretiens avec entre une et quatre personnes de chaque structure, ce qui ne nous donne qu'une vision partielle des stratégies et objectifs des structures du projet.

L'analyse des documents quant à elle se trouvait limitée par les documents auxquels nous avons eu accès pendant l'écriture de ce mémoire. Nous n'avons eu qu'accès aux documents de travail qui ont été stockés sur les serveurs de la ville de Roubaix. Certains documents de travail n'ont pas été stockés, ce qui limite notre vision des échanges par écrit.

L'observation participante a été perturbée par le contexte sanitaire lié à la Covid-19⁷. Les réunions au sein de la mairie ont été perturbées par la crise sanitaire, et se sont souvent tenues à distance, ce qui rendait les échanges moins vivants et plus concis.

Cadre théorique

Étant donné que notre question de recherche est largement basée sur la compréhension des actions menées par les acteurs du NPRU de Roubaix, nous allons employer une approche théorique basée sur la sociologie de l'action collective.

En effet, le projet urbain, (avec une diversité d'acteurs et le déroulement simultané d'une activité en plusieurs lieux), constitue une instance d'action collective, comme Nadia Arab développe dans plusieurs de ses écrits^{8 9} :

« Le projet, défini comme une logique de coproduction, entend substituer à l'urbanisme traditionnel des modalités d'action fondées sur la coopération entre tous les acteurs concernés par la production, la gestion et l'usage de la ville. Il véhicule ainsi une posture d'action spécifique, celle du dialogue, du partenariat, de la négociation, voire du consensus dans laquelle résiderait la réponse aux problèmes et enjeux urbains contemporains¹⁰. »

Cette méthodologie est largement inspirée par celle utilisée par J. IDT dans sa thèse, lui-même ayant été inspiré par l'œuvre *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective* par Crozier et Friedberg¹¹. Il développe dans cette thèse comment les idées de cette œuvre forment *la sociologie de l'action organisée* :

« [Les acteurs d'une action collective] mobilisent des rationalités et poursuivent des objectifs qui leur sont propres. Ils sont capables d'élaborer des stratégies pour parvenir à leurs fins, même s'ils bénéficient pour cela d'une rationalité limitée. Leur action s'inscrit dans le cadre de ressources et de contraintes liées à l'organisation même de l'action collective à laquelle ils participent, mais ils

⁷ Évidemment.

⁸ Arab, Nadia. 2018. « Pour une théorie du projet en urbanisme ». *Revue européenne des sciences sociales*, no 561 (mai): 219-40.

⁹ Arab, Nadia. 2004. « L'activité de projet dans l'aménagement urbain : processus d'élaboration et modes de pilotage. Les cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier. » *L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées*.

¹⁰ *Ibid*

¹¹ Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Sociologie politique. Paris: Éditions du Seuil.

sont en mesure de se créer des marges de manœuvre par rapport à ces contraintes. »¹²

L'analyse des règles de coopération entre les acteurs du projet forment un « système d'action concret ». Un autre chercheur, Pauchon, développe dans sa thèse comment ces systèmes d'action concrets se manifestent comme le lieu où les acteurs du projet échangent, disputent, et construisent, et où une sociologie des systèmes rencontre la sociologie stratégique des acteurs¹³ :

« C'est dans le cadre de ce système d'action que les acteurs échangent, coordonnent leurs actions, négocient les modalités de leur intervention, etc. On peut faire deux observations relatives aux systèmes d'action.

D'une part, un système d'action est construit par les acteurs qui y prennent part, tout autant que ces acteurs en dépendent pour la réalisation de leur entreprise commune. Autrement dit, dans l'action collective, « système et acteur sont coconstitutifs [...] Il est donc vain et fallacieux de vouloir opposer une sociologie des acteurs à une sociologie des systèmes, une perspective actionniste (ou culturelle) à une perspective systémique. Un système n'est explicable qu'à partir de l'action qui l'institue et le réinstitue constamment. Et l'action n'a de sens que rapportée à un système. »

En effet, ces deux approches gagnent à être prises en compte simultanément, comme Crozier et Friedberg le disent eux-mêmes,

« "Sans raisonnement systémique, l'analyse stratégique ne dépasse pas l'interprétation phénoménologique. Sans vérification stratégique, l'analyse systémique reste spéculative et, sans la stimulation du raisonnement stratégique, elle devient déterministe. »¹⁴

Le jeu d'acteurs qui découle de ce contexte, soit le « mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur laissant – en se laissant – leur liberté »¹⁵, n'est pas pour autant prévisible, parce qu'il s'y trouve des zones d'incertitude, où les acteurs peuvent trouver des marges de manœuvre dans le jeu d'acteurs.

¹² Idt, Joël. 2009. « Le pilotage des projets d'aménagement urbain : entre technique et politique. Une analyse basée sur les cas de Paris, Lille, et Chartres. » Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis.

¹³ Pauchon, Antoine. 2021. « La régulation de la coproduction publique et privée du projet d'urbanisme à dominante résidentielle ». Université Paris-Est.

¹⁴ Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. op. cit.

¹⁵ *Ibid*

Nous allons donc porter un regard continu sur les influences entre le système du projet et ses acteurs, afin de, dans les mots de Nadia Arab et Yoan Miot, « documenter, comprendre, et rendre visible les raisonnements, les freins et les problèmes des acteurs dans la conduite de leurs actions dans ce type de contexte urbain »¹⁶.

Dans ce mémoire nous posons l'hypothèse que la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien, et le contexte de tension entre les politiques publiques de la Ville de Roubaix et la MEL, créent des zones d'incertitude dans lesquelles vont se développer des nouveaux conflits et relations entre les acteurs.

¹⁶ Rencontres internationales en urbanisme - APERAU, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille, et Laboratoire Territoires, villes, environnement et société, éd. 2018. *Actes du colloque des 20èmes Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU: « Que reste-t-il du projet ? Approches, méthodes et enjeux communs »*, 20-22 juin 2018, Lille, [Université de Lille]. Lille: Université de Lille.

I. La décroissance urbaine et la rénovation urbaine : des phénomènes historiques du territoire roubaisien

Dans cette première partie, nous donnerons une revue des concepts de la décroissance urbaine et de la rénovation urbaine à travers une étude bibliographique. Après avoir fait une revue générale de ces concepts, nous allons considérer leur histoire et leur actualité sur le territoire roubaisien.

1.1 La décroissance urbaine : un phénomène complexe, prisme de compréhension des politiques en urbanisme

1.1.1 Les complexités de la définition et de l'étude de la décroissance urbaine

Le concept de « ville en décroissance » a eu des significations différentes selon l'époque, la société, et l'échelle géographique étudiées. En effet, les villes qui perdent en population existent depuis toujours, pour des raisons aussi diverses que la guerre, la migration ou un changement brusque de l'environnement naturel¹⁷. Dans ce mémoire, notre propre définition de la décroissance urbaine s'inspire de plusieurs définitions dans la littérature scientifique, dont la définition de Béal et al¹⁸. Nous allons considérer la décroissance urbaine contemporaine comme **un déclin double, démographique et économique, d'un territoire, qui entraîne des effets néfastes pour ledit territoire.**

L'analyse du déclin démographique et économique d'un territoire découle forcément de l'usage des indicateurs particuliers d'un territoire géographique précis, pendant une période de temps donnée. Ainsi, selon les découpages territoriaux, l'échelle de temps, et les indicateurs territoriaux choisis, nous arrivons à des conclusions différentes. Certains chercheurs revendiquent donc une analyse fine des caractéristiques des tendances d'un territoire en déclin afin de mieux les comprendre. Par exemple, en analysant plusieurs agglomérations françaises dans la période de 1990 à 2011, des chercheurs ont constaté parmi les villes en décroissance un déclin « continu », où la population a baissé du début à la fin des recensements faits, un déclin « durable » où les villes ont perdu de la population après le début de l'étude, un déclin « enrayé » pour les territoires en déclin qui commencent à remonter en population vers la fin de l'étude, et un déclin « interrompu », pour les villes dont la démographie fluctue entre la croissance et la décroissance¹⁹.

¹⁷ Mumford, Lewis, Guy Durand, Gérard-Henri Durand, Natacha Cauvin, et Jean-Pierre Garnier. 2011. *La Cité à travers l'histoire*. Mémoiresociales. Marseille: Agone.

¹⁸ Beal, Vincent, Anaïs Collet, James DeFilippis, Richard E. Oejo, et Max Rousseau. 2017. « « Villes en décroissance » ». *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Villes-en-decroissance.html>.

¹⁹ Cauchi-Duval, Nicolas, Frédérique Cornuau, et Mathilde Rudolph. 2017. « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin ». *Métropolitiques*, 11.

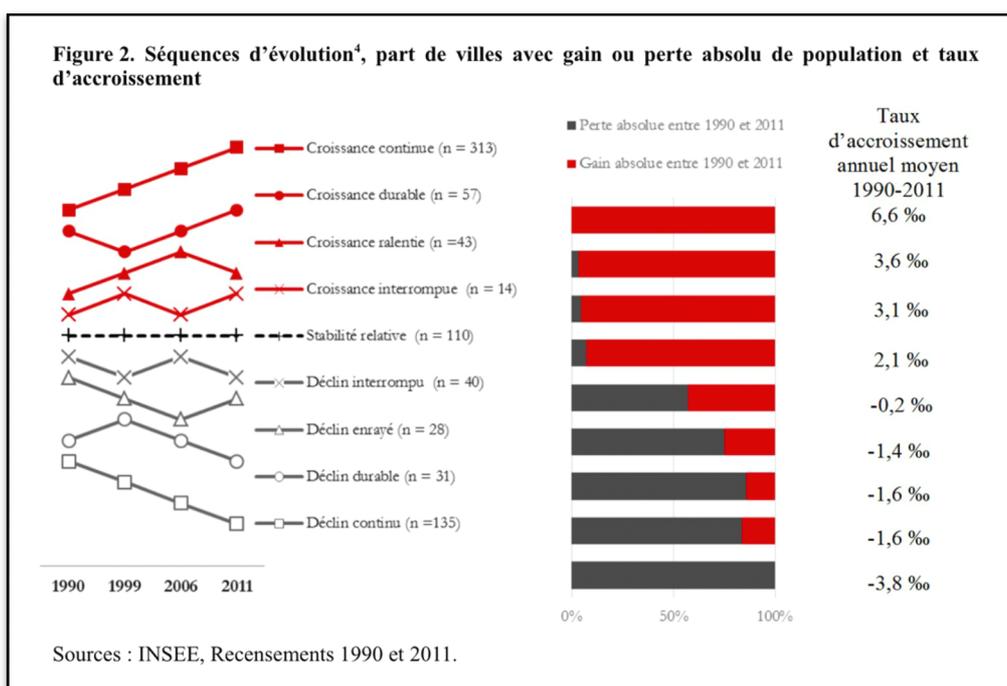


Figure 3-Graphique des différents types de déclin urbain. Source : Cauchi-Duval, Nicolas, Frédérique Cornuau, et Mathilde Rudolph. 2017. « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin ».

La commune reste l'échelle géographique d'étude principale de ce phénomène en France aujourd'hui, en raison de sa valeur en tant qu'« échelon qui correspond à des découpages politico-administratifs pertinents pour la compréhension des stratégies et politiques urbaines »²⁰, par rapport à l'intercommunalité, la région ou le bassin de vie, par exemple. Or, bien évidemment, chaque territoire géographique se trouve dans des relations avec d'autres territoires, avoisinants ou superposés, et il convient de les prendre en compte lors d'un « diagnostic » de décroissance²¹.

Il ne suffit pas d'une perte de population pour qu'une ville remplisse les critères de la décroissance urbaine : Grenoble²² ou Paris²³ sont en train de perdre des habitants depuis 2018, étant des communes urbaines saturées qui perdent en population au profit des communes voisines. Ces villes, toutefois, ne connaissent ni de déclin économique ni de paupérisation de leurs populations, et ne sont donc généralement pas considérées comme des villes décroissantes.

²⁰ Cauchi-Duval, Nicolas, Vincent Béal, et Max Rousseau. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ». *Espace populations sociétés*, n° 2015/3-2016/1 (20 mars 2016).

²¹ Cauchi-Duval, Nicolas. 2021. « Les mutations du processus de décroissance urbaine en France ». In *Déclin urbain : La France dans une perspective internationale*, Editions du croquant, pp.163-188.

²² Les données sont issues des bases de données de l'Insee à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38185>,

²³ Les données sont issues des bases de données de l'Insee à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-75>

Aujourd'hui, la décroissance urbaine est conceptualisée dans les villes occidentales contemporaines comme un seul phénomène qui existe depuis les années 1970, et qui a typiquement été le résultat de la désindustrialisation²⁴. Cette définition englobe à la fois les réalités quantitatives (combien d'habitants, de chiffre d'affaires et d'emplois perdus sur un territoire et une période donnée) et qualitatives (comment ces chiffres ont des effets sur le territoire étudié, comment le changement est vécu par les habitants). Il convient de rappeler que cela reste un processus complexe et que, malgré les tentatives de créer une définition commune, il existe « autant de types de décroissance qu'il y a de villes en décroissance »²⁵.

1.1.2 Les causes de la décroissance urbaine

Les causes de la décroissance urbaine, quoique variées selon le territoire, sont principalement liées à un affaiblissement économique de la région (lui-même souvent causé par une période de désindustrialisation), et à des flux démographiques négatifs, dus parfois aux phénomènes comme la périurbanisation et la métropolisation²⁶. La désindustrialisation est peut-être la cause la plus spectaculaire de la perte de population de ces villes, mais d'autres dynamiques démographiques influent aussi sur cette perte de population.

La perte d'activité économique d'un territoire incite et parfois oblige les ménages à partir de leur lieu de résidence²⁷. Depuis la fin des 30 glorieuses, plusieurs territoires français ont en effet vécu une baisse importante d'activité industrielle et des emplois associés. Ceci est dû principalement à la globalisation qui met les territoires de production de ressources en compétition avec d'autres à l'échelle internationale²⁸, et une augmentation en efficacité technologique industrielle qui réduit les besoins en main d'œuvre²⁹. Ces événements ont secoué des régions qui ont été jadis des berceaux importants d'emploi, se trouvant soudainement en dehors des dynamiques économiques globales. Les territoires concernés n'ont pas toujours su rebondir avec une offre d'emploi adéquate pour leurs résidents, qui ont été donc obligés de partir à la recherche du travail. Cela a frappé surtout les villes mono-industrielles, comme l'exemple très connu de Detroit aux États-Unis.

La croissance et décroissance démographiques d'un territoire sont le résultat de deux taux : le solde naturel (la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès d'une

²⁴ Beal, Vincent, Paul Cary, et Max Rousseau. 2019. « Les villes en décroissance à la croisée des chemins » 21 (1): 23.

²⁵ Haase, Annegret, Matthias Bernt, Katrin Großmann, Vlad Mykhnenko, et Dieter Rink. « Varieties of Shrinkage in European Cities ». *European Urban and Regional Studies* 23, n° 1 (janvier 2016): 86-102.

²⁶ Haase, Annegret, Matthias Bernt, Katrin Großmann, Vlad Mykhnenko, et Dieter Rink. *Op cit*

²⁷ Florentin, Daniel. 2018. « Les défis de la décroissance urbaine ». *Veolia Institute Field Actions Science Reports (FACTS Reports)*: 4.

²⁸ Harvey, David. 2005. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford ; New York: Oxford University Press.

²⁹ Cusin, François. 2014. « Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues ». In *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses universitaires du Septentrion. Villeneuve d'Ascq.

population étudiée) et le solde migratoire (la différence entre le nombre de personnes arrivant sur un territoire et de celles qui le quittent). En France aujourd'hui le solde migratoire a une plus forte influence sur la population des villes que le solde naturel, qui reste plus ou moins stable³⁰. Aujourd'hui les couches aisées de la société française connaissent une mobilité forte, corrélée avec des facteurs comme l'éducation et les moyens financiers³¹. Cette mobilité fait que les territoires français attractifs ont tendance à gagner en population, et inversement pour les territoires non attractifs.

Cette forte mobilité de certains groupes de la population mène aux phénomènes de la périurbanisation et de la métropolisation. Dans l'exemple de la périurbanisation, aux États-Unis³² comme en France, certaines villes-centres perdent de la population au profit des communes périphériques avec une offre de logements qui sont considérés comme attractifs pour leur proximité à la nature et le prix du mètre carré moins élevé qu'en centre-ville. Ce phénomène s'est accentué ces dernières décennies, avec un éclatement du développement des villes qui ne se développent plus forcément autour des villes-centres, mais d'une manière plus diffuse³³.

La métropolisation est un autre phénomène démographique qui joue sur l'attractivité des villes, et le fait que « dans une économie ouverte où les ressources sont de plus en plus mobiles [. . .] la compétitivité économique et les marges d'action des politiques urbaines dépendent de la capacité à faire converger toutes sortes de ressources : des capitaux, des entreprises, des emplois, des compétences, des innovations, des habitants, etc. »³⁴. Les grandes villes devenues métropoles ont ainsi tendance à vouloir attirer des populations « désirables », soit solvables et cultivées, afin de monter en puissance culturelle et économique.

Dans ce contexte de dynamiques territoriales, les villes décroissantes, peu attractives à cause du cadre de vie qu'elles proposent et de leur activité économique faible³⁵, exacerbent ces dynamiques : les populations aisées quittent davantage le territoire, et les personnes peu mobiles sont d'autant plus enclines ou contraintes d'y rester³⁶. Dans ce sens nous pouvons dire que les

³⁰ Rudolph, Mathilde. 2017. « Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance ». *Métropolitiques*, 8.

³¹ Cauchi-Duval, Nicolas, et Mathilde Rudolph. 2021. « Décroissance urbaine et mobilités résidentielles : vienne-qui-veut, parte-qui-peut. » In *Déclin urbain : La France dans une perspective internationale*, pp.323-352. Editions du Croquant.

³² Martinez-Fernandez, Cristina, Ivonne Audirac, Sylvie Fol, et Emmanuèle Cunningham-Sabot. « Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization: Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization ». *International Journal of Urban and Regional Research* 36, n° 2 (mars 2012): 213-25.

³³ Secchi, Bernardo, et Anne Grillet-Aubert. *La ville du vingtième siècle*. Paris: Éd. Recherches, 2009.

³⁴ François Cusin. *op. cit.*

³⁵ Miot, Yoan. 2012. « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne ». Université Lille 1.

³⁶ Cauchi-Duval, Nicolas, et Mathilde Rudolph. 2021. « Décroissance urbaine et mobilités résidentielles : vienne-qui-veut, parte-qui-peut. » *op. cit.*

villes en décroissance cristallisent et amplifient les tendances démographiques actuelles de la France.

1.1.3 Les effets de la décroissance sur les territoires

Cette décroissance démographique et économique a évidemment des effets multiples sur les villes dont il est question. La pauvreté et la ségrégation sociale au sein de la population locale peuvent augmenter, ce qui mène à une perte de recettes fiscales de la municipalité, en plus de créer des conflits sociaux locaux³⁷. Le territoire peut aussi continuer à perdre en attractivité résidentielle, ce qui renforce le solde migratoire négatif et rend difficile la commercialisation de nouveaux projets urbains, ce qui nuit aussi aux fonds que ces municipalités détiennent³⁸. Finalement, la création et le maintien de friches et de bâtiments abandonnés mène à une réduction de qualité du cadre de vie du territoire en question, ce qui a des effets sur la santé physique et mentale des personnes qui y vivent, en plus de rendre le territoire moins attractif³⁹.

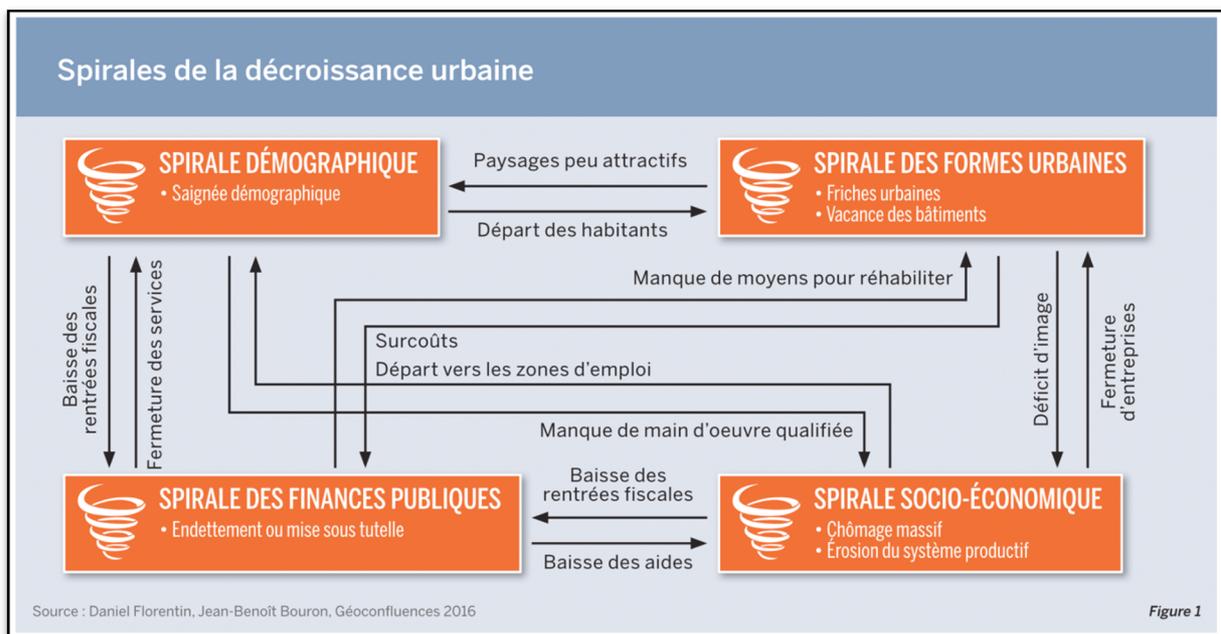


Figure 4 - Les spirales de la décroissance urbaine. Source : Florentin, Daniel. 2018. « Les défis de la décroissance urbaine ».

Le déclin urbain étant un phénomène complexe, il n'est pas simple de prévoir les effets des combinaisons possibles des facteurs. Surtout, comme nous venons de le préciser, les effets de la décroissance urbaine vont souvent eux-mêmes avoir d'autres conséquences, créant un effet

³⁷ Cauchi-Duval, Nicolas, et Mathilde Rudolph. 2021. « Décroissance urbaine et mobilités résidentielles : vienne-qui-veut, parte-qui-peut. » *op. cit.*

³⁸ Miot, Yoan. 2012. « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne ». *op. cit.*

³⁹ Arab, Nadia, et Yoan Miot. « Espaces vacants et dégradation du cadre de vie dans une ville décroissante : le cas de Roubaix ». *op. cit.*

de spirale, ou de cercle vicieux⁴⁰. Il existe des effets directs et moins directs de ce phénomène. Certains effets directs viennent de la perte de population et de l'activité économique, comme la vacance résidentielle et la baisse des revenus des impôts ; des effets indirects surviennent après, comme la perte des populations les plus solvables et des futurs problèmes économiques pour la ville^{41 42}.

1.1.4 Quelles politiques publiques pour un contexte de décroissance ?

Ce contexte particulier a en effet plusieurs influences sur la manière dont les politiques publiques sont menées sur ces territoires. Or, il n'est pas toujours facile de mettre ce phénomène à l'agenda politique pour de diverses raisons. C'est un phénomène qui est difficile à définir, à catégoriser, et donc à intégrer aux politiques publiques⁴³.

L'éloignement de la plupart des villes en décroissance des grandes métropoles, qui concentrent la majorité de la population française, en fait un phénomène marginalisé par rapport aux politiques publiques nationales. Il échappe à l'attention d'une portion de la population et à l'attention des décideurs nationaux⁴⁴, et devient donc un phénomène qu'une majorité de la population, citoyens comme élus, a du mal à saisir pleinement.

Un autre frein au développement des politiques publiques qui prennent en compte ce phénomène est son aspect « gênant » : les élus ne voient pas la possibilité de créer des coalitions politiques autour de la décroissance urbaine, par rapport aux sujets plus fédérateurs comme le marketing territorial et l'attractivité⁴⁵. Les élus craignent également qu'une tentative de faire de la décroissance urbaine un sujet clé de leur campagne politique puisse les rendre vulnérables à des attaques de leurs opposants, qui peuvent les dépeindre comme pessimistes par rapport au devenir du territoire. Ainsi, lorsqu'apparaissent des politiques qui traitent les effets de la décroissance, elles ne mentionnent pas directement la décroissance, ciblant plutôt ses symptômes.

⁴⁰ Baudet-Michel, Sophie, et Fabien Paulus. 2021. « La décroissance urbaine en France : mise en perspective par les recherches sur les Shrinking Cities et les Systèmes urbains. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.129-160. Editions du Croquant.

⁴¹ Cauchi-Duval, Nicolas, et Mathilde Rudolph. 2021. « Décroissance urbaine et mobilités résidentielles : vienne-qui-veut, parte-qui-peut. » *op. cit.*

⁴² Haase, Annegret, Matthias Bernt, Katrin Großmann, Vlad Mykhnenko, et Dieter Rink. 2016. « Varieties of Shrinkage in European Cities ». *op. cit.*

⁴³ Dormois, Rémi, Sylvie Fol, et Marie Mondain. 2021. « L'impossible mise à l'agenda du problème des villes en décroissance en France ? » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.37-66. Editions du Croquant.

⁴⁴ Cauchi-Duval, Nicolas, Frédérique Cornuau, et Mathilde Rudolph. 2017. « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin ». *op. cit.*

⁴⁵ Dormois, Rémi, et Sylvie Fol. 2017. « La décroissance urbaine en France : Une mise à l'agenda difficile ». *Métropolitiques*, mars.

Au-delà de ces obstacles, il existe un autre frein auquel les villes décroissantes font face : elles ont de fait accès à moins de ressources que d'autres villes, et ont ainsi moins de possibilités pour combler les faiblesses de leur territoire avec des projets urbains nécessitant des investissements importants. Les villes aujourd'hui se financent en effet et surtout grâce à l'attraction des personnes solvables et des investissements des entreprises d'une manière entrepreneuriale⁴⁶, mettant en œuvre des politiques basées sur la croissance, l'attractivité et la compétitivité⁴⁷. A l'échelle du projet urbain, l'objectif financier est de faciliter la principale activité génératrice d'argent d'une collectivité : l'aménagement des terrains voués à être bâtis⁴⁸. Avec des marchés immobiliers faibles, des taux d'attractivité bas, une vacance des logements comme des commerces, et des politiques parfois non adaptées aux territoires, ces villes doivent reconsidérer la manière dont elles portent les projets urbains⁴⁹.

La décroissance urbaine présente donc l'occasion d'innover et de penser autrement l'aménagement⁵⁰. Certains théoriciens y voient ainsi l'occasion de mener de politiques non plus basées sur l'attraction des personnes extérieures au territoire, mais centrées sur les habitants déjà présents⁵¹, d'innover en matière d'économie circulaire⁵², de renouveler le droit à la ville⁵³, d'occupation temporaire de l'espace⁵⁴, et de la participation habitante⁵⁵.

Pour autant, il n'est pas toujours facile de concevoir et mettre en œuvre ces nouvelles politiques. Même avec le désir (ou le besoin) de rompre avec la convention, toutes ces idées portent le risque d'être cooptées par le néolibéralisme, qui ajoute de la valeur à tout espace attractif. Cela donne lieu à des cas comme certaines initiatives d'agriculture urbaine, qui ont réussi à redorer l'image dégradée d'un quartier, ce qui a attiré des promoteurs immobiliers qui ont finalement bâti le terrain⁵⁶.

⁴⁶ Harvey, David. 1989. « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *The Roots of Geographical Change: 1973 to the Present.*, Vol. 71 (No.1): 3 17.

⁴⁷ Cauchi-Duval, Nicolas, Vincent Béal, et Max Rousseau. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ». *op. cit.*

⁴⁸ Arab, Nadia, et Yoan Miot. 2021b. « Le projet de l'Union à l'épreuve de la décroissance et de l'idéal métropolitain. Chronique d'une dérive. » *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, no 12 (octobre).

⁴⁹ Rencontres internationales en urbanisme - APERAU, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille, et Laboratoire Territoires, villes, environnement et société, éd. 2018. *op. cit.*

⁵⁰ Beal, Vincent, et Max Rousseau. 2018. « Après la croissance. Déclin urbain et modèles alternatifs. » *La vie des idées*.

⁵¹ *Ibid*

⁵² Beaurain, Christophe, et Chedrak Chembessi. 2019. « L'économie circulaire : quels apports à la ville « décroissante » ? », 5.

⁵³ Morel Journel, Christelle, et Valérie Sala Pala. 2018. « La ville en décroissance, laboratoire du droit à la ville ? » *Métropolitiques*.

⁵⁴ Dubeaux, Sarah. 2021. « Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France ». Université de recherche Paris Sciences et Lettres.

⁵⁵ Toura, Varvara. 2019. « De la décroissance urbaine aux processus d'aménagement participatifs. Etude de deux projets de renouvellement urbain en France : l'Ile-de- Nantes et les Docks-de-Seine à Saint-Ouen ». Doctorales ASRDLF.

⁵⁶ Briche, Henri. 2016. « « Urbanisme d'austérité » et marginalisation des acteurs publics d'une ville en déclin : le cas de la rénovation urbaine à Detroit ». *Métropoles*, no 18 (juin).

Les décideurs n'ont pas non plus toujours la volonté d'adapter les politiques locales à la décroissance. Certains décideurs choisissent de continuer avec les politiques urbaines entrepreneuriales en essayant de les adapter et de les faire fonctionner dans le contexte local, ou d'en développer de nouvelles⁵⁷. En restant sur le chemin de la croissance, ces décideurs choisissent de continuer de mener les politiques publiques avec les mêmes objectifs qu'avant, même si les méthodes employées peuvent évoluer ; un contexte de décroissance urbaine n'est donc pas obligatoirement une étape vers un renouvellement des politiques publiques locales.

Peu importe les volontés des décideurs locaux, continuer sur la voie de la croissance reste compliqué, faute de ressources et de profits traditionnellement impliqués dans ces politiques. Parfois l'allocation concentrée des fonds de développement sur des quartiers considérés comme étant dignes de « croissance » crée des fractures sur un territoire *a priori* déjà fracturé. Le risque est de tomber dans une gestion différenciée de l'espace urbain qui s'éloigne des logiques de solidarité⁵⁸. Il y a également un risque de conflit d'intérêt au niveau intercommunal, comme dans le cas de la commune de Montbéliard, qui n'a pas pu mener la politique contre la décroissance qu'elle proposait, en raison des communes périphériques de son intercommunalité, qui ne voulaient pas qu'elle crée plus de logements⁵⁹.

1.2 La rénovation urbaine, un dispositif d'aménagement important, qui peine à répondre aux problèmes systémiques

Tous ces aspects de la décroissance urbaine ont ainsi un impact sur la démographie, l'économie et les politiques des villes en question. Nous allons maintenant revenir sur le deuxième grand sujet du contexte urbain de la ville de Roubaix : les projets de rénovation urbaine. Cette partie donnera le contexte du passé de la rénovation urbaine en France afin d'éclaircir le projet NPRU de Roubaix et son articulation possible avec son contexte de décroissance urbaine.

1.2.1 La rénovation urbaine en France, de Haussmann aux NPRU

Le Larousse nous donne une bonne définition de la rénovation urbaine, en l'appelant une « procédure d'aménagement d'un quartier ancien impliquant l'acquisition des immeubles situés dans le périmètre visé, leur démolition puis une reconstruction planifiée de l'ensemble »⁶⁰.

⁵⁷ Cauchi-Duval, Nicolas, Vincent Béal, et Max Rousseau. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ». *op. cit.*

⁵⁸ Akers, Joshua, Vincent Béal, et Max Rousseau. 2021. « Back to the future. Démolitions et revanchisme technologique à Cleveland. » In *Déclin urbain. La France dans un perspective internationale*, pp.223-253. Editions du Croquant.

⁵⁹ Béal, Vincent, et Dormois, Rémi. 2021. « Le déclin urbain au pays de Peugeot : la difficile gestion de la décroissance dans une agglomération fragmentée. » In *Déclin urbain. La France dans un perspective internationale*, pp.67-96. Editions du Croquant.

⁶⁰ Larousse, éd. 2021. Le grand Larousse illustré. Éd. 2022. Paris: Larousse.

L'idée de modifier les tissus urbains existants n'est pas nouvelle ; il existe de multiples exemples à travers l'histoire, dont les célèbres aménagements d'Hausmann dans le Paris du 18^e siècle⁶¹. Mais la rénovation urbaine contemporaine, incarnée par les projets menés conjointement par l'ANRU et les villes (pour la première phase entre 2003 et 2020) ou les EPCI (pour la phase 2014-2030), est née en 1973 avec la circulaire Guichard, qui plaide contre l'urbanisme des grands ensembles. Ces quartiers sont perçus à l'époque comme ayant une qualité urbaine faible, ce qui engendre la déviance, crée un mauvais environnement pour les enfants grandissants, etc. Le gouvernement français décide ainsi d'arrêter la construction massifiée des tours et des barres. Ces projets de démolition et de restructuration du tissu urbain local sont tantôt appelés « rénovation urbaine » que « renouvellement urbain », souvent selon le bord politique auquel on appartient, même si « rénovation urbaine » reste l'usage le plus commun⁶².

En réponse à la paupérisation de plus en plus prononcée des populations de ces quartiers (suite au départ des classes les plus aisées), la rénovation urbaine de l'époque prônait l'évolution de ces espaces au nom de la mixité sociale⁶³. Les bailleurs sociaux cherchent à attirer des populations aisées pour revaloriser leurs biens immobiliers.

En 2003 la rénovation urbaine se concrétise et se renforce avec le lancement de l'ANRU, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, et son PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine)⁶⁴. La création de cette agence étatique qui finance des programmes de rénovation urbaine selon les projets proposés par les villes a eu des résultats quantitativement impressionnants : entre 2003 et 2014, l'on a vu 12 milliards d'euros investis par l'ANRU, 600 quartiers transformés, 160 000 logements sociaux démolis, 140 000 logements sociaux construits, et 340 000 logements sociaux réhabilités⁶⁵. Les principes qui ont guidé ces interventions ont surtout été le renforcement de la mixité sociale au sein de ces quartiers, et l'amélioration des équipements et services des quartiers.

1.2.2 Bilans et critiques de la rénovation urbaine

Ces projets de rénovation urbaine ont souvent été critiqués, pour une diversité de raisons. Le relogement des ménages n'a pas toujours été à leur plaisir, la quantité très importante de démolitions est critiquée écologiquement comme socialement (vue comme entraînant une dissolution de communauté), les projets prennent parfois trop peu en compte les besoins et

⁶¹ Donzelot, Jacques, et Plan urbanisme construction architecture (France), éd. 2012. *A quoi sert la rénovation urbaine ?* La ville en débat. Paris: Presses universitaires de France.

⁶² *Ibid*

⁶³ Charmes, Éric, et Marie-Hélène Bacqué, éd. 2016. *Mixité sociale, et après ?* 1^{re} édition. Paris: PUF.

⁶⁴ *ibid*

⁶⁵ Agence nationale pour la rénovation urbaine. s. d. « Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) ». <https://www.anru.fr/le-programme-national-de-renovation-urbaine-pnru>.

souhaits des habitants du quartier, la mixité sociale recherchée n'est pas toujours présente, et l'on dit que ces projets prêtent trop d'attention aux bâtiments et non pas à l'espace public qui les entoure⁶⁶.

Or, les résultats ne sont pas que mauvais. Certains projets ont mené à une perception améliorée du quartier, par les habitants comme par les gens n'y vivant pas⁶⁷. Il est aussi intéressant de noter que la rénovation urbaine est l'un des seuls dispositifs d'aménagement conséquents (car bien financé par l'État) que les municipalités peuvent mobiliser contre les symptômes de la décroissance urbaine, en touchant le logement et en visant une certaine évolution démographique des quartiers.

Depuis 2014, la deuxième phase de rénovation urbaine nationale est entamée, avec le Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le prolongement du PNRU, ce projet veut créer un niveau de solidarité territoriale non plus à l'échelle de la commune mais à l'échelle de l'agglomération, en plus du développement social et économique des quartiers ciblés, et vise toujours le renforcement de la mixité sociale dans ces quartiers⁶⁸. Il existe également des volets sur l'intervention dans les quartiers anciens, qui ont été moins ciblés par le PNRU. La terminologie employée pendant ces projets a également évolué : l'on ne parle plus de la « rénovation urbaine » mais du « renouvellement urbain », un changement censé refléter une approche plus globale au niveau du quartier et non plus axé principalement sur les espaces bâtis⁶⁹.

1.3 Une histoire de décroissance et de rénovation urbaine à Roubaix

Nous allons terminer cette partie en revenant sur l'histoire de la décroissance urbaine et la rénovation urbaine sur le territoire roubaisien, afin de donner des éléments de compréhension du contexte actuel.

1.3.1 Histoire de la décroissance urbaine et de la rénovation urbaine dans les années soixante-dix

⁶⁶ Donzelot, Jacques, et Plan urbanisme construction architecture (France), éd. 2012. *A quoi sert la rénovation urbaine ? op. cit.*

⁶⁷ Binet, Nicolas, et Yves Laffoucrière. 2020. *La vie plus belle ? Retour sur vingt ans de rénovation urbaine*. Bibliothèque des territoires. La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube.

⁶⁸ Agence nationale pour la rénovation urbaine, éd. 2011. *Les quartiers en mouvement : pour un acte 2 de la rénovation urbaine*. Paris: Direction de l'information légale et administrative la Documentation française.

⁶⁹ Slimani, Jeanne. 2015. « De la rénovation urbaine au renouvellement urbain : glissement sémantique ou nouvelle approche ? » *Après-demain* 33 (1): 11.

Comme beaucoup d'autres villes françaises en décroissance, l'histoire de la désindustrialisation de Roubaix commence dans les années 1970⁷⁰. Suite à la crise textile des années 1960, la ville perd 24 000 emplois et 20 000 habitants⁷¹. Elle a notamment perdu un large pourcentage de sa population la plus aisée, déplacée vers d'autres communes dans sa même intercommunalité, notamment Lille et Villeneuve d'Ascq⁷². Elle est devenue dans ce sens, avec les autres communes du versant nord-est de la MEL, un maillon faible à l'échelle de la métropole, au contraire des communes comme Lille qui ont réussi à attirer des populations aisées suite à la désindustrialisation de leurs économies.

Les effets de cette désindustrialisation ont été multiples à Roubaix : un déclin social suite à la paupérisation des personnes ayant perdu ces emplois, la multiplication des friches et des logements et commerces vacants, une perte en attractivité et ainsi en investissements extérieurs, dégradation du cadre de vie^{73 74} . . . Nous voyons donc que les effets ont couvert la majorité de thématiques possibles dans un cas de décroissance urbaine.

Pendant les décennies qui suivent les municipalités de Roubaix n'ont pas développé de politiques largement modifiées par le contexte de décroissance, si ce n'est les projets de rénovation (que nous allons voir prochainement) qui ont été développés comme des réponses à divers symptômes du contexte local (logement, peuplement de certains quartiers) ; historiquement les décideurs ont en effet choisi d'entreprendre des politiques publiques qui suivaient largement les paradigmes de développement des villes de contextes « traditionnels », qui n'ont jamais réellement réussi à retrouver un chemin de développement. L'on a continué à construire des logements que l'on n'a pas pu vendre, à aménager des terrains que l'on n'a pas pu commercialiser, et à développer des pôles d'excellence économique sans que cela ait des retombées économiques pour les populations locales.

Ainsi, la décroissance urbaine n'a que très rarement été identifiée comme phénomène structurel sur le territoire. Justement, la plupart des acteurs interviewés (hors collectivités) disent qu'au sein de leur structure, la décroissance urbaine n'a pas été un concept théorique guidant leurs interventions ou leurs stratégies.

Pour autant, la décroissance du territoire a eu des implications sur la manière dont les acteurs du territoire exercent leur métier. Les personnes que nous avons interviewées ont toutes fait le constat d'une différence entre le contexte de Roubaix et celui des autres communes dans

⁷⁰ Cauchi-Duval, Nicolas, Vincent Béal, et Max Rousseau. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ». *op. cit.*

⁷¹ Collectif Degeyter, éd. *Sociologie de Lille. op. cit.*

⁷² Collectif Degeyter, éd. *Sociologie de Lille. op. cit.*

⁷³ Miot, Yoan. « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne » *op. cit.*

⁷⁴ Arab, Nadia, et Yoan Miot. « Espaces vacants et dégradation du cadre de vie dans une ville décroissante : le cas de Roubaix ». *Op cit*

lesquelles elles travaillent (souvent sur le territoire de la MEL). Les symptômes de la décroissance urbaine, dont la présence importante de friches, la vacance de l'espace commercial, le marché immobilier faible, ou encore le manque d'attractivité ont tous obligé les acteurs du territoire à adapter d'une manière ou d'une autre leur activité pour mener à bien leurs activités de diverses manières.

Les municipalités de Roubaix depuis les années 1970 ont donc développé des stratégies de redéveloppement urbain, en essayant de guider ces stratégies par les logiques de croissance et d'attractivité ; l'attractivité résidentielle, en espérant que la ville devienne plus attractive pour les populations plus riches, et l'attractivité économique, en espérant attirer les investisseurs et entreprises⁷⁵. La ville voit l'apparition d'emplois sur son territoire, mais ces emplois se limitent pour la plupart à l'économie spécialisée et tertiaire, non adaptés donc à la population ouvrière locale. La création d'équipements culturels de renom comme le musée de *la Piscine, musée d'art et d'industrie* et le musée de *La Manufacture* a redonné à la ville une certaine notoriété culturelle, mais cela n'a pas suffi à contourner totalement l'image de la ville, encore assez stigmatisée.

1.3.2 Histoire de la rénovation urbaine à Roubaix

Roubaix, en partie à cause de son histoire de crise économique, est une commune qui a été exemplaire dans le domaine de la rénovation, sous différentes formes, au moins depuis les années 1950⁷⁶ ; nous proposons de revenir sur certains de ces projets dans cette sous-partie.

A la fin des années 1950, les élus voulaient lutter contre l'habitat indigne à Roubaix avec deux projets du renom national.⁷⁷ L'opération Édouard Anseele (dans le quartier éponyme) faisait partie des opérations d'urbanisme de l'époque qui visaient à la fois à lutter contre l'habitat indigne et à moderniser les centres-villes. Le projet sur ce quartier a été conséquent, après un bilan sévère (2 % des 1333 immeubles étudiés sont « sains », 30 % « médiocres », et 68 % « vétustes et malsains »). A la fin des démolitions et de la recomposition de l'habitat du quartier concerné par ce projet, les changements démographiques ont été importants :

« Le quartier comprenait avant sa rénovation 52 % d'ouvriers, 10 % d'artisans et de commerçants, ainsi que 25 % de personnes âgées inactives. Au début des années 1970, il est peuplé de 30 % d'ouvriers, 30 % d'employés, 23 % de cadres

⁷⁵ Collectif Degeyter, éd. *Sociologie de Lille. op. cit.*

⁷⁶ Le Divenah, Jean-Paul, et Pierre Narring. 2018. « Mission d'expertise sur la stratégie urbaine de Roubaix au sein de la métropole de Lille ». Ministère De La Transition Écologique Et Solidaire.

⁷⁷ Vulbeau, Janoé. 2018. « La rénovation urbaine à Roubaix : une modernisation sous tension (1957-1972) ». *Revue du Nord* 424 (1) : 191.

moyens, 8 % de cadres supérieurs et ne comporte quasiment plus aucune personne âgée⁷⁸. »

Quelques années plus tard, l'opération de rénovation urbaine à l'Alma-Gare était également très médiatisée. Prévue par la municipalité à partir de 1959, elle a pris forme en 1970, avec un projet semblable à celui du projet Édouard Anseele, avec la création de tours et de barres. Cette fois-ci, toutefois, le projet a rencontré des mouvements contestataires très importants, dont le premier atelier populaire d'urbanisme de France. Finalement a été mis en œuvre un projet co-construit par l'aménageur et les habitants du quartier dans un style dit néo-régionaliste.

Roubaix a ensuite fait l'objet de différents projets et programmes liés à la politique de la ville depuis les années 1980, comme de projets de redéveloppement commercial en centre-ville, le PNRQAD et le premier PRU⁷⁹. Le PRU de Roubaix, dernier grand projet de rénovation avant le NPRU, est aujourd'hui vu principalement comme un échec. Les acteurs du territoire considèrent qu'il a donné trop peu de résultats sur trop peu d'espaces de la ville, qu'il a trop été une affaire de spécialistes, et même dans plusieurs cas qu'il a créé plus de problèmes qu'il n'en a résolus (comme des bâtiments démolis mais non remplacés par de nouvelles constructions ou autres aménagements, dépensant donc l'argent public pour créer des friches).

« On arrivait aussi à la fin d'un PRU qui a largement montré ses limites. Quand on regarde la décroissance urbaine du point de vue du logement, le logement ça nous a complètement étonné de voir qu'il n'y avait absolument pas de marché, que le PRU dans son élaboration . . . je suis arrivé au début du premier PRU, on pensait qu'il suffisait de démolir, de reconstruire, d'aller chercher les investisseurs, mais les investisseurs ne sont jamais venus, on n'a jamais réussi à faire un logement libre dans le premier PRU. » - Ville de Roubaix

« Les 1^{ers} bilans du PRU, quand ils ont vu qu'aucun investisseur, même la Foncière Logement, ne venait pas, ne souhaitait pas venir, qu'on nous posait des conditions, on repoussait, que même les outils publics, parapublics, mixtes, qui donc avaient regardé cette question du marché, d'une forme de retour sur investissement, qu'ils ne venaient pas . . . et qu'est-ce qu'on faisait ? On continuait à produire des friches. On continuait à miter le territoire, à créer des conditions problématiques de cadre de vie. » - Ville de Roubaix

⁷⁸ *Ibid*

⁷⁹ Escudie, Elsa. 2008. « Roubaix ». In .

<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/763/files/fiche-roubaix.pdf>.

Malgré tous ces projets de rénovation, Roubaix reste aujourd'hui une ville désindustrialisée en décroissance et un territoire où les projets de rénovation urbaine ont toujours une forte présence (le NPRU de Roubaix est en effet l'un des plus larges de la France).

II. Le processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine à Roubaix : premières concrétisations et compréhensions d'une stratégie

Maintenant que nous avons posé le contexte local à Roubaix, nous allons passer cette deuxième partie du mémoire à constituer une analyse de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine par la municipalité de Roubaix jusqu'au démarrage de son NPRU.

Dans un premier temps nous décrirons l'histoire de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine à la ville de Roubaix à partir du moment de l'arrivée au pouvoir de la municipalité actuelle en 2014. Nous regarderons ensuite les moyens avec lesquels la Ville de Roubaix a apporté le concept de la décroissance urbaine à ce projet. Finalement, nous regarderons comment les autres acteurs du projet et leurs structures ont compris et intégré ce concept.

2.1 L'histoire de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien : de la commande d'une recherche-action à l'intégration au NPRU

Comme nous l'avons vu dans la première partie, la décroissance urbaine est un phénomène qui a depuis longtemps de divers effets sociaux, démographiques et économiques sur le territoire de Roubaix. Or, ce n'est que tout récemment qu'une municipalité fait le choix d'élaborer une stratégie de politique publique qui assume pleinement ce contexte urbain.

2.1.1 Une recherche-action qui impulse de dynamiques aux différents niveaux du territoire

Tout cela change en 2014, avec la proposition du chercheur Yoan Miot, auprès de la nouvelle municipalité, d'entamer une recherche-action au sujet de la décroissance urbaine. Miot avait travaillé au service de l'habitat de la Ville de Roubaix entre 2009 et 2012, écrivant en même temps sa thèse en Cifre (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), intitulée *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne*⁸⁰. Vers la fin de son expérience à la Ville de Roubaix, Miot a proposé au DGS de l'époque de monter une recherche-action au sujet de la décroissance urbaine à Roubaix, qui serait menée par lui et des collègues de Paris Est (Nadia ARAB, Gille CRAGUE, Daniel FLORENTIN), offre que les élus acceptent. Cette proposition fortuite, en même temps qu'un changement de municipalité, constitue ce qu'on appelle une « fenêtre d'opportunité »⁸¹ exceptionnellement propice pour saisir cette problématique.

⁸⁰ Miot, Yoan. 2012. « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne ». Université Lille 1.

⁸¹ Miot, Yoan, Sylvie Fol, Yoan Miot, et Max Rousseau. 2019. « Des villes condamnées à la décroissance ? Mise à l'agenda de la décroissance urbaine et stratégies locales dans cinq villes de Champagne-Ardenne ». *op. cit.*

La recherche-action, qualifiée par Le Robert comme une « étude qui allie théorie et mise en pratique afin de résoudre un conflit tout en développant des connaissances générales sur un sujet »⁸², permet de développer des connaissances scientifiques tout en portant un regard transformateur sur un contexte local, en l'occurrence les politiques publiques du territoire. Ce travail était d'autant plus intéressant qu'il traitait des thèmes qui avaient déjà été des sujets de réflexion au sein de la municipalité, et qu'il allait être un temps d'encadrement du débat entre la Ville et la MEL au sujet du modèle de développement pour Roubaix. Le contenu de cette recherche-action mérite bien que nous y attardions ; il a en effet posé les bases pour les actions futures de la commune par rapport à la décroissance urbaine.

« C'était une façon inédite d'éclairer le travail qu'on était en train de mener sur les stratégies de peuplement, sur la manière dont la métropole entendait développer des politiques de l'habitat, etc, et donc oui cette recherche-action a été très bien accueillie par la DGS de l'époque, qui n'a pas eu de mal à convaincre les élus à s'embarquer dans une réflexion, qui permettait aussi de rééquilibrer un débat avec la métropole, avec l'État, concernant des outils et des façons de faire. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

Pour comprendre l'objectif précis de la recherche-action, il suffit de lire l'introduction de la première note qui a été rendu en 2014 par les chercheurs, où ils développent leur compréhension de la commande :

« Nous retenons que les élus souhaitent s'engager dans une stratégie d'action publique qui prenne pleinement en compte le processus de décroissance urbaine que connaît actuellement le territoire roubaisien. La stratégie d'action publique devra, en outre, s'inscrire dans une politique municipale structurée autour de deux orientations :

- a. Améliorer d'abord le cadre de vie pour satisfaire les Roubaisiens et, à terme, attirer de nouvelles populations.*
- b. Donner du travail aux Roubaisiens et se développer économiquement vers des secteurs porteurs, notamment qualifiés (e-commerce) ; »*

L'engagement des élus vers une stratégie prenant pleinement en compte le processus de décroissance urbaine n'est pas pour autant une stratégie où la décroissance urbaine serait un objectif en soi. En effet, les élus ne poursuivent pas des objectifs de perte d'habitants ni de croissance du nombre d'habitants ; ils expriment en revanche la volonté de ne pas rechercher absolument une

⁸² Robert, Paul. 2017. Le Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Édité par Josette Rey-Debove et Alain Rey. Nouvelle édition millésime 2017. Paris: Le Robert.

croissance démographique dont les coûts associés dépassent parfois les bénéfices attendus. Le retour à un processus de développement, et non à un processus de croissance, reste un horizon souhaitable.

En cela, nous considérons que la décroissance urbaine, en tant que processus frappant le territoire et la population roubaisienne, constitue aussi un contexte d'action. L'enjeu est alors de construire une stratégie prenant en compte ce contexte d'action. Cela passe par la compréhension des contraintes techniques, politiques, organisationnelles qu'il pose, [...] Ce contexte d'action interpelle aussi les acteurs dans leur capacité à réaliser une bifurcation ou une rupture par rapport aux cadres conceptuels, techniques, juridiques, financiers et organisationnels d'un urbanisme français qui ont été pensés pour un contexte de croissance économique, démographique et urbaine. »

Les chercheurs identifient ensuite deux questions centrales de la recherche-action qui ont été développées avec les élus :

« Comment développe-t-on une stratégie d'action publique prenant appui sur le processus de décroissance ? Dans quelle mesure cette action est-elle conciliable avec les volontés de développement économique ? »

Nous voyons donc que la ville de Roubaix fait partie des communes en décroissance dont l'objectif principal reste de développer le territoire en s'appuyant sur l'attractivité à terme. Elle souhaite par contre équilibrer et articuler cette recherche de l'attractivité avec des politiques qui répondent aux besoins d'habitat de la ville.

Les chercheurs se sont également saisis de la « cohabitation crise/métropolisation » comme un fil conducteur du travail, un terme qu'ils utilisent pour décrire le contraste entre le contexte local de décroissance de Roubaix et les politiques basées sur la croissance menées par le MEL. Des retours de la part des élus roubaisiens montrent qu'ils étaient vraiment intéressés par cette piste de réflexion, intérêt illustré par un compte rendu d'un Copil de cette période où un élu avait insisté sur « la difficulté du pilotage politique local du sujet puisque les compétences liées restent aux échelles supra-communales. »

Les chercheurs ont finalement développé trois grands axes de travail pour répondre à cette mission, lesquels axes ont guidé l'étude jusqu'au dernier rendu en 2019. Chaque axe de recherche leur a permis d'arriver à plusieurs analyses et constats par rapport aux politiques publiques menées à Roubaix.

Le premier axe de recherche portait sur l'analyse des cadres d'action publique roubaisiens. En analysant principalement les politiques ayant un lien avec le renouvellement urbain et le

développement économique métropolitain, ils ont cherché à comprendre les liens entre les actions publiques et les capacités de la municipalité vis-à-vis de l'amélioration du cadre de vie et de l'aide à l'emploi. La recherche a prêté attention aux singularités locales, ainsi qu'aux dynamiques et aux outils opérationnels des actions qui se développent concrètement sur le territoire.

Cet axe a mené à plusieurs premiers constats. D'abord, le fait que « l'intercommunalité, qu'elle soit chef de file ou non de la Politique de la Ville, n'est pas mécaniquement une échelle de solidarité territoriale et n'agit pas mécaniquement dans un cadre d'action commun », et que dans ce contexte d'intercommunalité, « la constitution d'une stratégie locale convaincante apparaît comme centrale dans l'activation des marges de manœuvre. » Ils ont ensuite critiqué les effets des politiques publiques locales précédentes, axées sur le développement des filières d'excellence et sur l'attractivité des ressources exogènes, notant que ces politiques d'excellence ont été mitigées par les retombées locales.

Le deuxième axe de recherche couvrait des thématiques liées au cadre de vie, notamment par rapport aux espaces vacants de la commune et leurs traitements possibles dans le contexte du futur NPRU. Ce sujet a ensuite été raffiné en analysant comment la gestion transitoire de ces espaces peut aider à résoudre des problèmes liés à la vacance. Dans un atelier produit avec les étudiants de l'École d'Urbanisme de Paris, les chercheurs ont 1) identifié les formes de vacance à Roubaix, 2) compris les implications de la vacance sur le fonctionnement social, économique et démographique des quartiers en question, et 3) proposé des pistes d'action pour enrayer le phénomène de vacance et améliorer le cadre de vie des Roubaisiens, en explorant de nouvelles modalités de gestion, de commercialisation et d'aménagement de ces espaces.

Le troisième axe de recherche a permis d'explorer la question du développement de l'emploi local. Ils ont analysé l'économie locale en menant des entretiens avec les acteurs locaux, et fait une comparaison de l'économie locale avec une autre ville, Fitz-James dans l'Oise, où l'une des structures locales avait également implanté un nouvel établissement, ce qui permettait de contraster les deux contextes.

A la fin de cet axe de recherche les chercheurs ont développé plusieurs constats sur les politiques locales par rapport à l'emploi, dont l'existence d'une concurrence non-synergétique entre des acteurs publics locaux de l'emploi (dûe notamment au fait que ces structures soient récompensées selon la « réussite » quantitativement mesurée de l'aide qu'ils fournissent), et une concurrence entre des communes par rapport à l'attractivité de main d'œuvre. Les chercheurs ont proposé comme réponses à cette situation une « intervention de la ville de Roubaix pour recréer un ciment relationnel entre les différents opérateurs locaux (fabriquer du système, plutôt que piloter des structures) », et la création d'un « observatoire roubaisien de

l'insertion professionnelle » pour mieux « comprendre l'ensemble des étapes d'un processus d'insertion ».

La recherche-action a été conjointement pilotée par la ville de Roubaix et la MEL. Il y a eu régulièrement des échanges entre l'équipe de la recherche-action et l'équipe de la MEL en charge des phases en amont du NPRU, en même temps que l'équipe de la MEL mettait en marche le NPRU.

« On avançait en parallèle avec la recherche-action, on a la ville qui dit 'nous on va lancer la recherche-action, toi t'avances sur le NPRU', on avait créé des passerelles de dialogue, pour que les uns et les autres ne s'attendent pas. On était trois ou quatre agents de la MEL à bien suivre la recherche-action. Donc on était impliqués dans la recherche-action d'un point de vue technique et d'un point de vue politique. Et effectivement, c'était à cette époque-là qu'on conduisait des études de stratégie. » - La MEL, technicien.ne

Pendant cette période des échanges périodiques ont eu lieu entre l'équipe de la recherche-action et la ville de Roubaix, dont des Copils, des Cotechs et des restitutions des ateliers des étudiants de l'École Urbaine de Paris. La recherche-action s'est officiellement conclue en 2019, avec un colloque au Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix.

2.1.2 Des réactions et suites à la recherche-action

Les acteurs interviewés au sein de la Ville de Roubaix et de la MEL considèrent tous la recherche-action comme la première réelle étape de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien. Sa manière d'aborder le contexte local à travers de multiples thématiques a en effet donné les premières clés de réflexion globale à ce sujet. Elle a aussi, comme nous allons le voir plus tard, eu un effet catalyseur en amenant la Ville de Roubaix et la MEL à collaborer sur des questions des politiques publiques menées à Roubaix.

Plusieurs acteurs du territoire ont noté que dès le début de la recherche-action il y avait un vrai intérêt des acteurs du territoire. En effet, l'on avait pour la plupart très envie que ça sorte, et que cela ait des effets immédiats :

« Ça a été un peu décevant, pour les chercheurs comme pour nous, pendant trois ans on a eu des moments très très riches, des débats etc., une production très riche, mais on avait l'impression qu'on n'avait pas le temps, c'est à dire qu'il y avait plein de choses intéressantes qui étaient en train de se dire, s'écrire, mais il n'y avait pas d'impact immédiat. Et je pense que c'était un peu frustrant, parce qu'il n'y avait pas de prise de conscience forcément radicale, immédiate chez

tous les acteurs, nos élus suivaient ça, mais je pense qu'il y a eu de l'espoir que ça impacte plus radicalement l'action publique au fur et à mesure, et ça n'a pas été forcément le cas. Ça a posé des bonnes questions ; j'ai coutume de dire que la recherche-action, elle est vraiment intéressante dans sa postérité. C'est une fois qu'elle a été terminée qu'elle a commencé à être intéressante. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

Après le rendu de l'étude, les techniciens et les élus de la ville de Roubaix étaient finalement très inspirés par rapport aux résultats. Le point de vue systémique de l'étude a notamment permis de regarder des phénomènes locaux sous une nouvelle lumière :

« On va dire que le bilan de ce PRU 1 nous a incités à avoir une autre réflexion, et clairement la recherche-action est venue mettre un point pour élaborer une stratégie d'action publique en contexte de décroissance urbaine, l'action publique étant entendue aussi au sens large . . . elle avait l'originalité d'aborder deux choses de front qui ne sont pas traitées et abordées par les mêmes personnes, à savoir d'une part le cadre de vie, et d'autre part le développement économique et surtout l'emploi des roubaisiens, en joignant finalement les choses qui n'ont pas forcément été jointes et analysées ensemble, pour réfléchir à des modalités qui permettaient en agissant sur l'un d'intervenir sur l'autre, d'être dans un modèle de développement qui n'a pas été pensé jusqu'ici. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

La recherche-action a également mise en cause la manière dont la ville avait jusque-là mené des politiques publiques « standardisées » sur son territoire. L'on propose que la ville de Roubaix ne continue pas à appliquer des politiques publiques standardisées, mais plutôt qu'elle commence à faire autrement, et justement à développer une stratégie de politique publique qui prenne en compte le contexte de décroissance urbaine local.

« Ce que nous avons retiré, c'est la conviction qu'on ne pouvait pas à Roubaix essayer de résoudre des problèmes avec les solutions standardisées, des solutions qui d'ailleurs marchaient pas ; ça nous oblige de penser des choses autrement. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

Malgré l'engouement pour les résultats de ce travail, certains élus de la Ville considèrent qu'il n'a pas pour autant été pour autant facile ou évident de commencer à mettre en œuvre ses percepts.

« On n'a pas tiré toutes les leçons, loin s'en faut de cela, mais parce qu'en même temps on est pris par le quotidien aussi, on est pris en permanence par un tas de

choses, quelque chose qui fait qu'on peut oublier la boussole, donc on a quelque chose, je pense que le Couvent des Clarisses y participe, mais je pense qu'aujourd'hui le Couvent des Clarisses n'irradie pas le secteur, donc du coup finalement je pense que nous n'avons pas assez vite saisi ce sujet-là. Il y a eu un très grand engouement à un moment, maintenant c'est compliqué, je pense qu'on ne fait pas assez, dans ce que proposait Yoan Miot. » – La Ville de Roubaix, technicien.ne

Au-delà de ces retours positifs de l'intérieur de la municipalité, la recherche-action a également eu des effets sur d'autres acteurs du territoire métropolitain. D'autres structures ont commencé à s'approprier le concept, par exemple en faisant des recherches approfondies sur certains symptômes de la décroissance urbaine.

« L'Agence de l'Urbanisme, qui est principalement financée par la MEL, s'est complètement approprié les réflexions et de la recherche-action et de la thèse de Yoan Miot sur la question de la décroissance urbaine, en travaillant sur les questions de la mobilité résidentielle à l'échelle de la métropole, et elle a aussi éclairé des choses [...] et donc moi la recherche-action je la vois comme quelque chose qui a eu des espèces de répliques et, ça a résonné chez des acteurs, des gens qui voyaient bien qu'on cherchait à faire rentrer des carrées dans des ronds et qu'à un moment ça ne fonctionne pas, si les outils qu'on a dans la boîte à outils ne sont jamais adaptés à la réparation qu'on veut faire il faut changer la boîte à outils. » – La Ville de Roubaix, technicien.ne

« Au début on n'a pas vu grand-chose mais on commençait à voir les ateliers techniques, et on participait, ça nous a fait réfléchir, ça nous a donné une culture sur les choses qu'on ne connaissait pas, et ça c'était intéressant, du coup ça nous a permis d'apprendre les choses avant même la fin de l'étude, finalement l'initiative 0 Déchet, quelque-part elle est un peu née là ; elle est née d'un élu, qui s'est beaucoup saisi d'une très bonne idée, mais c'était une sorte de prélude, de préliminaire à d'autres choses. » – Ville de Roubaix, élu

En plus de nourrir ces réflexions qui auront éventuellement des effets sur le NPRU, la recherche-action a aussi déclenché la conduite de deux rapports interministériels à ce sujet. Une première *Mission d'Expertise sur la stratégie urbaine de Roubaix au sein de la métropole de Lille* a été rendue en 2018 par le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (le CGEDD). Elle a été commanditée en 2016 par le maire de Roubaix, le président de la Région des Hauts-de-France, et le président de la MEL, qui ont voulu appeler à un « soutien de l'État dans le cadre d'un dispositif exceptionnel, spécifique et massif, à la mesure de la situation ». Cette mission a eu comme objectif d'identifier les « principales problématiques

urbaines » du territoire, notamment dans les thématiques de l'habitat, l'urbanisme et la gouvernance. La conclusion du document est qu'il y a en effet une vraie nécessité de penser au-delà des raisonnements purement thématiques, et de réfléchir globalement aux enjeux de Roubaix (dont la décroissance urbaine).

Le document final propose que les pouvoirs publics du territoire « mènent des opérations de restructuration massives, dotées des moyens correspondants » dans les quartiers d'habitat ancien, d'après le constat que les interventions dans ces espaces jusque-là n'ont pas été suffisantes pour bouleverser l'image des quartiers impliqués. Il préconise également d'instaurer une méthodologie de gestion transitoire des espaces vacants, et de rééquilibrer l'offre d'emploi pour les habitants du territoire. Finalement, il insiste sur le fait que le territoire roubaisien n'a pas forcément été gagnant dans les politiques de la métropole ces dernières années, et n'a pas été le bénéficiaire d'assez de fonds de la métropole lors du PRU précédent. Il est suggéré de mobiliser ces réflexions en tant que « point de départ des projets envisagés dans le cadre du NPNRU ». L'État se prêtait à s'engager dans des dispositifs sur le territoire, et la coopération entre la Ville de Roubaix et la métropole de Lille devra être renforcée pour que les compétences de la Métropole par rapport à la solidarité territoriale soient mobilisées.

Ce rapport a été galvanisant pour certains, et sensiblement accueilli par d'autres. Les acteurs de la ville interviewés ont tous considéré les rapports comme une validation du type de réflexion qui était en train de naître du côté de la ville.

« Le point de basculement a été la recherche-action, il y avait une logique, tiens, allons au bout des choses. Ça a abouti au PPA, ça c'est la recherche-action. Et après, en 2017, l'engagement du rapport interministériel sur les politiques sociales et l'urbanisme, fin 2018 il était rendu, ça aussi c'était la recherche-action, et c'est dans le rapport interministériel qui dit 'on agit dans l'urgence'. Et le maire de l'époque a dit 'ok, il y a du boulot, il faut y aller, il faut des moyens exceptionnels, et il faut un environnement sociotechnique différent, avec des gens très dédiés'. » – La Ville de Roubaix, technicien.ne

Un deuxième rapport interministériel, intitulé « *L'efficacité des politiques publiques mises en œuvre à Roubaix* », a été rendu en 2019, et a complété les réflexions du premier en allant au-delà de l'approche thématique vers une approche plus globale.

2.2 L'introduction et la prise en compte du concept de la décroissance urbaine dans le NPRU

Malgré l'intérêt que tout ce travail a suscité auprès de la Ville et de la MEL, le processus d'application concrète de ces résultats n'a pas été très rapide. C'est en observant les débuts du

NPRU qu'on peut observer comment les résultats de la recherche-action se sont répandus dans ce projet urbain.

Dans un premier temps, nous analyserons des documents de travail et des entretiens pour décrire comment le concept a été amené au projet par la ville et la MEL. Par la suite, nous questionnerons comment et à quel point ces références au concept de la décroissance urbaine constituent une stratégie cohérente. Finalement, nous regarderons comment les acteurs du projet considèrent avoir compris ce qu'a dit la maîtrise d'ouvrage sur à ce concept, et quels ont été les obstacles et freins à cette compréhension.

2.2.1 Une référence consistante à la décroissance urbaine, à tous les stades de définition du projet

« Ça commence par là. Pour avoir une bonne réponse, il faut poser la bonne question. Et la question, on la pose dans les cahiers des charges. Dans les notes méthodologiques, s'ils ne traitent pas ça, ils ont zéro. Il ne faut pas abandonner les idées. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

Une analyse des documents de travail du projet et des entretiens avec ses acteurs, montre à quel point la Ville de Roubaix et la MEL, en tant que maîtrises d'ouvrage, ont souvent fait appel à ce concept. Nous allons démontrer cela en nous focalisant sur les documents qui ont été utilisés pendant le montage du projet du quartier de l'Alma, depuis les études très en amont du projet jusqu'au rendu du cahier de préconisation du quartier par le bureau d'études MOE urbain sur le secteur en 2021. Nous avons choisi de nous focaliser sur ce processus uniquement sur le quartier de l'Alma. Nous considérons que c'est le quartier où les enjeux de la décroissance urbaine ont été le plus pleinement développés, dû au fait que c'est un quartier où la Ville souhaite une intervention globale thématiquement (par opposition au Pile, par exemple, où le projet traite presque uniquement le logement).

« S'il y a un endroit où ça a été posé très tôt c'est sur le secteur de l'Alma, avec comme clé d'entrée de la réflexion urbaine à l'Alma la logique de décroissance, le bureau d'études a orienté son propos, orienté par les différents acteurs ou pas, mais il a fait un diagnostic territorial, il a fait ses propres analyses, ses conclusions, d'une contraction de la ville de Roubaix sur elle-même. » - La MEL, technicien.ne

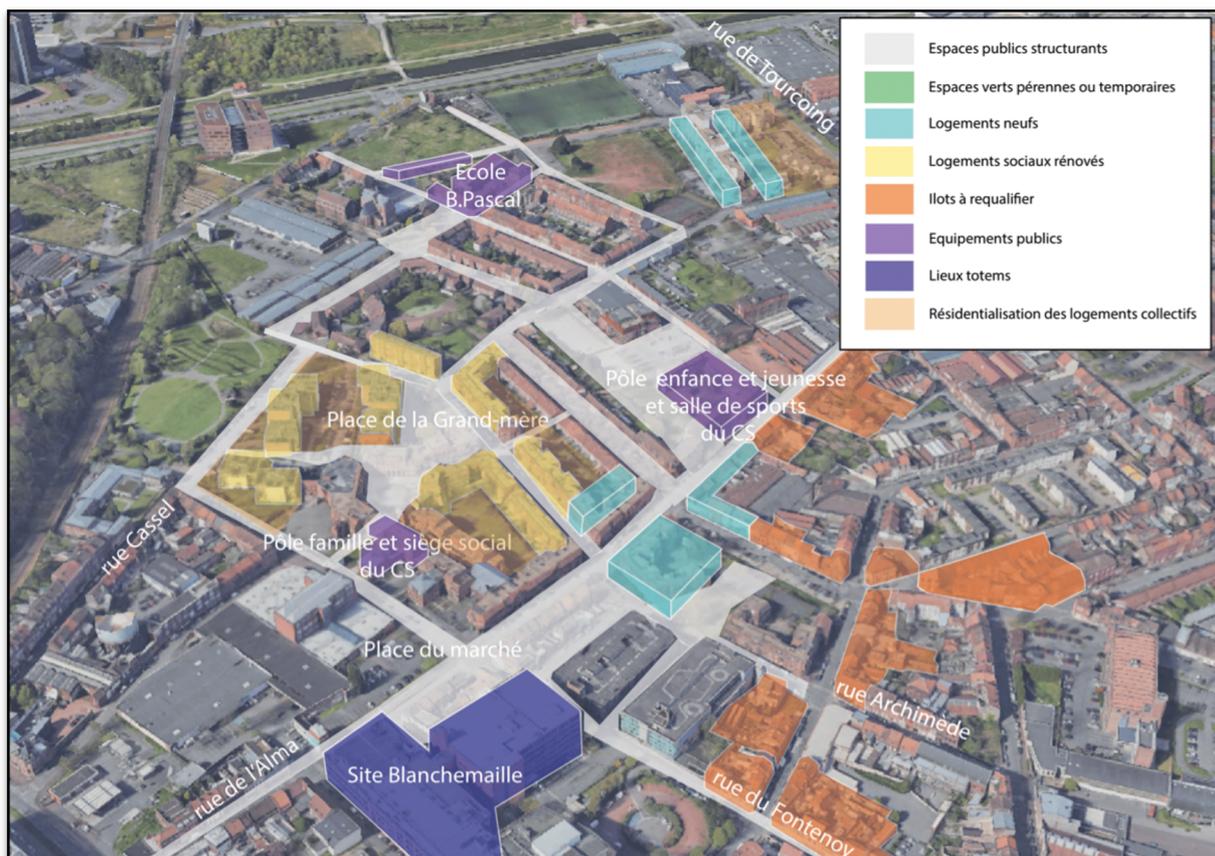


Figure 5 - Plan des interventions du NPRU sur le quartier de l'Alma. Source : Ville de Roubaix, avril 2022

Dès le document le plus ancien auquel nous avons eu accès (juin 2017) la décroissance urbaine est fortement mise en valeur. *L'Étude de définition du projet du Secteur Arc Nord-Ouest*, élaborée par le bureau d'études INterland, est elle-même une synthèse du travail de neuf autres bureaux d'études qui ont déjà travaillé sur ce secteur de Roubaix. Dans la première partie du document (*Contextualisation : gouvernance et vision stratégique à Roubaix*), les auteurs s'appuient fortement sur la recherche-action (qui à l'époque est toujours en cours) et la citent plusieurs fois, rappelant les doutes émises par rapport aux effets d'entraînement des projets basés sur la création d'activité économique trop spécialisée. Ce constat pose la base pour les autres préconisations du document, qui disent plusieurs fois que s'appuyer sur l'existant du quartier est aussi important que chercher une hausse d'attractivité.

Ensuite, dans *l'Accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, un CCTP pour le secteur Alma-Cul de Four* (projet datant au début du NPRU et centré sur l'Alma et le quartier avoisinant du Cul de Four), rendu aussi en juin 2017, la Ville souhaite attirer l'attention des prestataires potentiels sur la décroissance urbaine dans la partie *Contexte Globale*. Ce document a pour but de recruter une équipe, dont un urbaniste chef, pour éventuellement concrétiser l'étude d'INterland mentionnée ci-dessus :

« Aujourd'hui la Ville de Roubaix pose le constat d'une situation de décroissance vécue et souhaite s'engager dans une stratégie de retour de croissance à terme, par une action en rupture avec les modèles de développement classiques en agissant prioritairement sur l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et un développement économique porteur d'emploi. Cet enjeu stratégique, auquel participe la démarche NPRU, devra constituer un enjeu structurel de la présente étude qui devra toujours s'inscrire dans une démarche de solutions au traitement de dysfonctionnements urbains et sociaux du quartier (friches, locaux vacants, logements vacants, espaces sans gestion, sous-utilisés, saturés et dégradés). »

Le document énonce ensuite, dans la section *présentation du secteur*, que l'attractivité est à retrouver, mais cautionne que cela seul ne suffit pas :

« Le volet urbain constitue une condition sine qua non au changement d'image et au regain d'attractivité des quartiers, en vue de leur diversification et de leur développement. Il n'est cependant pas suffisant pour sortir de la spirale de décrochage territorial. »

Suite au lancement de ce CCTP, cinq groupes ayant répondu à l'appel d'offre ont été retenus et analysés par la ville. Dans l'avis de l'architecte-conseil de l'État sur ces réponses, en août 2018, les enjeux de la décroissance urbaine jouent un rôle dans l'appréciation des équipes : l'on apprécie la façon dont le bureau d'études qui a finalement emporté le marché appréhende les enjeux locaux du secteur, notamment comment ils comptent investir les espaces vacants du quartier.

Ensuite, la *Présentation du projet roubaisien en vue de la Réunion de Travail Partenariale*, 19/06/2018, est un document élaboré en lien avec le montage du NPRU, qui permet de voir comment le fil rouge de la décroissance urbaine continue à rester un concept fondamental du projet. L'on en parle dans la première partie du document qui s'intitule *« Roubaix un territoire en décroissance dans un contexte de métropolisation : une commune, trois quartiers d'intérêt national »*.

« Face à ces problématiques qui la distinguent, l'enjeu est, certes, pour Roubaix, à long terme, un retour à la 'normale' pour permettre un regain d'attractivité au sein de la métropole lilloise. Mais cet objectif de long terme ne peut sans doute être atteint qu'au prix d'une remise en perspective des modalités de l'intervention publique, dans son intensité et dans ses formes, qui s'articule elle-même avec la stratégie municipale de prise en compte des situations de

décroissance urbaine, soucieuse du quotidien des populations et d'autres formes de développement économique, social et urbain. »

Passons ensuite au document intitulé *Projet de développement social et urbain de Roubaix comité de pilotage*, 7 février 2019, qui donne un compte rendu d'un premier comité de pilotage concernant l'étude urbaine de l'Alma dont le marché a été notifié au bureau d'études mandataire en janvier 2019. L'enjeu du Copil est de revenir sur un « partage des enjeux et du rappel des invariants ». Les membres du Copil souhaitent que le bureau d'étude

« . . . [intervienne] pour marquer l'enjeu de la gestion du temps et des vides faisant en cela écho à la recherche-action et à ses conclusions. Sur ce point je propose que la ville intervienne en rappelant les conclusions de la recherche-action qui invitent fortement initier des dynamiques de gestion et d'animation transitoires plutôt que de report des interventions pour éviter de créer le vide. Ce vide est un enjeu de phasage en effet mais également une opportunité tant pour la reconstitution d'une offre équipementière attractive que pour le retournement d'image. »

Si l'on considère ensuite le support qu'a utilisé le bureau d'études pour une présentation dans un Copil le 26 février 2019, on peut voir comment le bureau d'études a présenté sa vision du quartier de l'Alma sur le long terme en s'appuyant fortement sur la décroissance urbaine. En montrant l'évolution du bâti des quartiers de l'Alma et du Cul de Four entre 1947 et 2016, il montre comment un large pourcentage des bâtiments du quartier a disparu pour diverses raisons, même à travers les interventions de la ville, dans le cas des bâtiments démolis et non reconstruits dans le PRU qui venait de s'achever. En rappelant la décroissance du quartier, il pose l'hypothèse que le quartier pourrait perdre même plus de bâtiments d'ici 2040.

Il propose également une méthodologie d'accompagnement de cette évolution, en développant notamment les avantages d'une « gestion des vides » et d'une « gestion du temps », ainsi qu'un appui sur la mutabilité et la temporalité des parcelles du quartier, afin de rester adaptable et de profiter du gisement des espaces ouverts pour tester des usages productifs et spontanés de l'espace ouverts du quartier. Nous voyons ainsi que le bureau d'études a pleinement intégré le concept de la décroissance urbaine dans ses travaux sur le quartier, au point d'en faire un aspect central de ses diagnostics et stratégies pour ces quartiers.



Figure 6-Diaporamas du bureau d'études développant la décroissance urbaine à l'Alma et au Cul de Four. Source : COTECH du 09 avril 2019

Après ce document support du Copil, nous arrivons à un document clé du NPRU, *la Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la métropole européenne de Lille*, réalisée en 2019. Dans ce document on explicite et on s'engage aux objectifs stratégiques prioritaires du NPRU de Roubaix, déclinés par volet territorial. Dans le développement de la stratégie prévue pour la ville de Roubaix, nous voyons que la décroissance urbaine reste au centre de la stratégie :

« Saisir la décroissance comme une occasion face aux dynamiques de fragilisation et de prise en compte de nouveaux enjeux.

Dans le cadre de son projet politique, la Ville de Roubaix souhaite s'appuyer sur une stratégie tenant compte du contexte de décroissance urbaine pour repenser l'intervention, le fonctionnement et le positionnement des quartiers et de la ville à l'échelle métropolitaine sur des champs comme l'amélioration de la gestion quotidienne de l'espace public, les services à la population, la production de logements, la dédensification, l'amélioration de la qualité du cadre de vie... Toutefois, cette stratégie s'appuiera en partie sur les premières dynamiques de régénération à l'œuvre. »

Un mois plus tard, dans le Volet A de l'« étude urbaine et élaboration du plan directeur », le bureau d'études continue à élaborer ses stratégies pour l'aménagement du secteur. La deuxième partie de ce document s'intitule « Roubaix, Ville en Décroissance ». L'agence fait un nouveau rappel sur l'histoire de la décroissance du bâti du quartier, et ils renforcent ensuite la place du concept de la décroissance urbaine dans leur vision du quartier. Elle propose une stratégie pour accompagner la décroissance urbaine du quartier au lieu d'essayer de la combattre à tout prix :

« Dans un tel contexte de ville en décroissance, les logiques d'aménagement dites 'classiques' d'une ville en pleine croissance sont à interroger, ne sont pas applicables en tant que telles ici. Il faut alors mettre en suspens la croissance urbaine comme postulat de départ. Il semble opportun de :

- Composer avec un temps plus long que d'ordinaire dans l'aménagement de la ville*
- Faire avec le déjà-là en favorisant les usages, une économie existante à développer : réutiliser les ressources et les espaces vacants*
- Maintenir les activités existantes, maintenir une densité par îlot, maintenir une vitalité urbaine, une économie, une communauté*
- Prendre appui sur les espaces non construits à fort potentiel. Ce sont des vecteurs d'amélioration du cadre de vie*
- Penser la décroissance, vers une post-croissance : saisir la multitude d'opportunités offertes (amélioration du cadre de vie par les espaces vacants par exemple), toujours au profit des citoyens (bottom-up ; à l'inverse du top-down, stratégie de croissance)*
- Proposer une autre manière d'habiter, de vivre ensemble, dans une ville plus résiliente, durable, écologique*

Finally, a city in decline can and should become a pioneer city of urbanism of tomorrow. »

L'aboutissement de tout cela se trouve dans *le cahier des préconisations* rendu par le bureau d'études en janvier 2022. Dans ce document, le plan directeur s'appuie largement sur le concept de la décroissance urbaine, en faisant appel au concept de la décroissance urbaine comme outil de projet.

Ce regard assez exhaustif sur les manières dont ce concept a vécu dans le projet, depuis les documents consultés les plus anciens jusqu'aujourd'hui, révèle que la Ville de Roubaix met vraiment ce concept au cœur du NPRU. Nous voyons également que le concept a pu passer continuellement entre acteurs, des MOA aux prestataires, en revenant sur les MOA avant de passer sur les nouveaux MOE, qui s'en saisissent et le place au centre de la construction de leur projet.

2.2.2 Les obstacles à la diffusion du concept de la décroissance urbaine au sein du NPRU

Nous pouvons voir que jusqu'aux derniers documents consultés provenant du bureau d'études, la décroissance urbaine a été un aspect central du projet qui s'est construit autour de l'Alma. Pour autant, certains acteurs du projet ont trouvé compliquée la pleine appropriation du concept, pour plusieurs raisons.

L'une des raisons est que le terme « décroissance urbaine » a eu des utilisations différentes sur le territoire roubaisien, même de la part des élus locaux. Un élu à Roubaix a en effet expliqué comment la définition qu'il a employée de ce concept a évolué au fil des années, avec des différences marquées avant et après la recherche-action. S'il prônait initialement une stratégie de « décroissance » pour la ville, à travers une réduction importante de la population de la ville, il a commencé après la recherche-action à conceptualiser la décroissance urbaine plutôt comme un contexte local dans lequel il fallait agir.

« J'ai eu deux définitions différentes selon les époques. A une époque, j'ai eu une définition assez radicale, avant l'étude universitaire, c'était de dire que la ville est trop dense, et qu'il fallait passer à 80 000 habitants. C'était en opposition avec le maire de Roubaix de l'époque, qui lui prônait la ville intense, où au contraire il proposait 120 000 habitants. On était en parfait désaccord. Il y a une vie intense à Roubaix déjà ! Si vous vous baladez au Pile, si vous trouvez que ce n'est pas déjà intense, on n'est pas d'accord sur la définition de l'intensité. Du coup je voulais déconstruire à Roubaix.

Donc ça c'était ma vision, c'était un peu plus nuancée que ça, et puis la deuxième phase, après l'étude universitaire, c'était plutôt de dire, est-ce qu'il ne faut pas surtout réapproprier les friches, les espaces vacants, quelquefois il faut démolir, il y a des friches à démolir, parce que c'est moche, pas dans un bon état, bref. Il faut aussi avoir une logique de reconquête de la vacance, commerciale, industrielle, de logement, existant à Roubaix. Je pense qu'on nous a montré que dans les pays étrangers, c'était des choses qui existaient. » – La Ville de Roubaix, élu

Certains acteurs ne comprennent pas exactement le fait que la ville de Roubaix propose aujourd'hui non pas une stratégie de décroissance, c'est-à-dire un objectif de continuer à se dédensifier, mais comme nous avons vu dans la recherche-action une stratégie d'action dans un contexte de décroissance. C'est plutôt donc le contexte stratégique que les personnes trouvent flou :

« Je pense que c'est encore un peu un gros mot, mais moins qu'avant, il faut encore qu'il soit compris et posé directement. Parfois le mot 'décroissance' est employé dans le sens où on cherche à décroître, et ce n'est pas le cas, ils n'ont pas de stratégie de décroissance urbaine mais une stratégie en décroissance urbaine. Parfois chez les élus c'est très mélangé. » - La MEL, technicien.ne

« Oui, et je pense que c'est vrai qu'aujourd'hui il reste un petit flou sur la définition du truc, qu'est-ce que c'est que la décroissance . . . et ensuite, est-ce que c'est partant d'un constat que la ville de Roubaix déduit pour faire de l'aménagement, ou est-ce que c'est plutôt un parti pris en disant 'nous on a défini le contexte de décroissance urbaine' . . . finalement on s'en fiche si ça correspond à la réalité, tout ça c'est un parti pris politique, du coup ça implique tel ou tel truc d'aménagement . . . c'est pas hyper clair pour moi. » - La MEL, technicien.ne

Au-delà des questions sémiologiques, plusieurs acteurs du NPRU trouvent que la municipalité de Roubaix n'est pas encore allée jusqu'au bout du développement d'une vraie stratégie de politique publique axée sur le contexte de décroissance. Le sentiment de ces acteurs est que la stratégie locale basée sur la décroissance urbaine reste floue autant qu'elle n'est pas intégrée plus ou moins globalement sur les aménagements menées par la ville, même hors NPRU. En plus, certains acteurs ne trouvent pas clair non plus le portage politique de cette stratégie au sein de la mairie :

« Je pense que c'est vachement impulsé et soutenu par la ville de Roubaix, qui défend aussi beaucoup et soutient les acteurs locaux qui essaient de mettre en place les choses sur le territoire, que ça soit les entrepreneurs, la vie associative

... et en même temps c'est un peu une faiblesse parce qu'on a parfois du mal à activer, impliquer des choses, il faut les mettre en mode projet, dans un truc un peu plus construit, et ça parfois on a un peu de mal à voir un peu du point de vue de la MEL, où la ville veut aller, et quelles sont ses priorités ... » - La MEL, technicien.ne

En effet, le manque de stratégie sous forme de « master plan », spatialisé, fait que les autres acteurs peuvent avoir des difficultés à intégrer les idées de la mairie dans leurs actions à l'échelle de la ville. Une personne de chez la MEL constate que l'explicitation d'une stratégie pleinement développée pourrait l'aider à mieux conceptualiser stratégiquement ses interventions sur le territoire entier de Roubaix :

« Quand moi j'ai intégré la MEL, c'était un constat qu'on partageait tout de suite avec des équipes de la recherche-action, inviter la ville à dire qu'il faut que vous ayez un master plan de développement, poser une stratégie à long terme, spatialisée, c'est la meilleure façon de l'exprimer, parce que c'est ça qui parle, et ça pourrait être thématiqué [...] je pense qu'il y a une stratégie, mais pour eux la formaliser veut dire s'enfermer. » - La MEL, technicien.ne

Un dernier obstacle que les acteurs du projet ont ressenti, partiellement en lien avec le manque d'une stratégie globale explicitée, est le manque de pistes opérationnelles pour mener à bien ces évolutions dans la manière dont on fait de l'aménagement sur le territoire roubaisien. Les acteurs les plus opérationnels, comme les aménageurs, ont le plus souvent questionné l'opérationnalité de la nouvelle stratégie d'action dans le contexte de décroissance urbaine.

« Ils ont le constat, ils ont des idées, mais ils n'ont pas mis en place la structuration qui permet de les mettre en œuvre. » - La MEL, technicien.ne

« Parfois dans ce paysage roubaisien ... on a un peu de mal à passer d'une étape de formation à une étape de mise en œuvre, c'est aussi une grande caractéristique de Roubaix, par rapport à Tourcoing où il y a moins de choses qui s'y passent.

Donc la question, c'est comment on organise et planifie la décroissance sur le long terme. Planifier, c'est qu'il faut qu'on fasse un diagnostic, ce qu'il faut savoir, c'est quoi les points positifs, les points négatifs, pour tout mettre en place. Ensuite il faut qu'on place les grandes orientations, ce qu'il faudrait faire, et puis à la fin ce qu'il faudrait qu'on fasse c'est selon les questions des finances, des réglementations, quelle est la piste d'action. » - Aménageur

Nous voyons ainsi à travers la recherche-action, les rapports interministériels, et l'intérêt général que ces travaux ont suscité auprès des acteurs de la municipalité et autres, qu'un certain élan se construit sur le territoire. Ce début de projet a aussi été l'occasion pour la MEL et la ville de Roubaix de commencer à travailler ensemble la question de la conduite de politiques adaptées au contexte roubaisien, ce qui indique une première évolution dans la manière dont ils coopéraient sur ce sujet. L'on voit également que les tensions entre le contexte de Roubaix et le chemin de croissance de la MEL se font regardées et discutées ici. Nous voyons aussi que l'appréhension de ce concept a été compliquée pour plusieurs raisons. Nous verrons dans la prochaine et dernière partie comment cette mise à l'agenda transforme tout de même le projet et ses acteurs.

III. Transformations et évolutions entre projet et acteurs

Après avoir qualifié le processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine dans le contexte du NPRU de Roubaix, nous examinerons les effets de cette mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le NPRU et ses acteurs, en portant un regard sur l'interrelation entre ce projet particulier et les acteurs qui y sont impliqués.

3.1 Les évolutions dans le jeu d'acteurs du NPRU

Le processus de mise à l'agenda de la décroissance urbaine a mené à des évolutions chez les structures impliquées dans le projet ainsi que les relations entre elles. Nous allons considérer cela à travers l'analyse de trois relations entre acteurs, celles entre la MEL et la Ville de Roubaix, entre l'ANRU et les acteurs locaux, et entre les acteurs locaux et les bureaux d'études prestataires du projet. En effet, ces trois relations sont celles qui ont été le plus modifiées par le processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le territoire roubaisien.

3.1.1 La relation entre l'ANRU et les acteurs locaux : des bras de fer pour adapter le projet au contexte local

« On est dans une permanente lutte entre les paradigmes nationaux de l'ANRU et [ceux] du territoire, et c'est une négociation permanente. » - La MEL, technicien.ne

Beaucoup d'acteurs locaux attestent des conflits avec l'ANRU par rapport à la définition du projet ; nous rappelons que l'ANRU est un organisme étatique qui met en œuvre un programme de projets dont l'adaptation aux contextes locaux n'est pas un aspect définitif. L'usage des indicateurs pour identifier les territoires d'intervention et les quotas par rapport au nombre de bâtiments à démolir, par exemple, risquait de ne pas fonctionner dans un territoire comme Roubaix, avec ses quartiers prioritaires atypiques en tissu urbain et contexte économique.

« Effectivement, c'est compliqué, il faut se mettre à la place des gens. C'est une agence Nationale, donc ils ont tendance à uniformiser les politiques de rénovation urbaine sur tout le territoire, je peux les comprendre, mais ça s'est bien l'état français, du haut vers le bas, et je pense que très fondamentalement un jour quelqu'un devrait accepter de faire confiance . . . les mecs ils sont à Paris, et ils arrivent en disant 'Ca c'est une bonne idée, ça non' . . . ils ne savent rien, ils ont 200 quartiers, ils ne peuvent pas les connaître, mais qu'ils nous fassent confiance. » - La Ville de Roubaix, élu

Le premier conflit majeur entre l'ANRU et les porteurs locaux du projet (la Ville et la MEL) était au sujet des périmètres du projet. Les acteurs locaux ont pris pleine conscience des faiblesses des projets urbains précédents trop ciblés, qui ont profité à certains quartiers de la ville mais ont eu tendance à laisser de côté les autres. Ils ont donc choisi d'engager l'ANRU pour élaborer un projet avec une envergure plus importante.

« Il y a eu des discussions très pénibles sur le périmètre, où on a été contraint de toujours plus réduire ces périmètres pour avoir une action suffisamment ciblée et importante, mais on voit bien qu'à force d'avoir finalement 80 % du territoire qui se retrouvait à lui seul comme l'équivalent des 8 % du territoire d'une ville à côté, qui pouvait consacrer et concentrer son action sur cette portion du territoire, alors que nous on était obligé de choisir entre tous nous 'enfants malades', c'est quelque chose d'aberrant, et ça repose la question effectivement de la pertinence de l'échelle d'intervention . . . on a laissé de côté des territoires avec les indicateurs que l'on retrouve ailleurs dans d'autres projets car les territoires n'ont absolument pas la même difficulté. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

Ce conflit s'est très bien manifesté dans les débats autour du quartier du Cul de Four. La municipalité a souhaité que le NPRU couvre cinq quartiers de la ville : les quatre quartiers qui sont sous projet actuellement, plus le quartier du Cul de Four. Ce quartier a des soucis sociaux et économiques depuis des décennies, mais est largement ignoré par les grands projets urbains de la ville.

« C'était un bras de fer sur le quartier du Cul de Four. On les amenait en débat sur cinq quartiers, sur la stratégie qui est de dire que le centre-ville se développe, c'est donc tout le pourtour qu'il faut développer en parallèle, sinon il n'y a pas d'interconnexion, et on ne peut pas choisir entre un quartier ou un autre parce que chaque fois qu'on s'est concentré sur un territoire l'autre territoire a plongé. Donc on va travailler sur l'Alma, sur le Cul de four sur les Trois Ponts, sur le Pile et sur l'Epeule. On a gagné sur ce débat sur quatre quartiers ... on a perdu sur un quartier, qui était le Cul de Four. » - La MEL, technicien.ne

Il y a eu également des débats par rapport aux tissus urbains qui devaient être ciblés par l'intervention. Par rapport au PRU, où on s'est surtout focalisé sur le quartier des Trois Ponts parce que son tissu urbain (grands ensembles principalement) s'accordait le plus avec les volontés de l'ANRU en matière de démolition, la municipalité a cherché cette fois-ci à intervenir massivement sur les logements privés anciens dégradés de la Ville, et non plus exclusivement sur des logements collectifs sociaux.

« [Ensuite] c'était un bras de fer sur la stratégie habitat privé. Fondamentale. L'ANRU est un démolisseur de l'habitat privé, là où la ville considère que c'est sa première ressource, il fallait débattre ça aussi avec l'ANRU. » - La MEL

« Le deuxième sujet était le logement ancien, par rapport aux logements sociaux. L'ANRU ne voulait pas, ils disaient 'Allez voir l'ANAH', et l'ANAH dit 'On veut bien, mais les quartiers en rénovation urbaine, on les a donnés à l'ANRU', du coup on est revenu à l'ANRU, en se disant 'l'ANAH c'est vous' !

Mais ils ne savent pas le faire. C'est un autre métier. S'occuper des logements sociaux c'est un métier, et donc à un moment il y avait pas mal de blocages. Nous on disait on ne signe pas, si vous refusez, il n'y aura pas de rénovation urbaine sur Roubaix, mais avec Marseille on fait partie des villes emblématiques de la rénovation urbaine. Et l'ANRU, au bras de fer, on a obtenu les 500-600 logements anciens à démolir et à réhabiliter. Bon, en tout cas on crée le précédent, ce n'est pas si mal, du coup la brèche est créée. Maintenant nous allons sur le PPA. » – La Ville de Roubaix, élu

L'exploration vers cette nouvelle programmation a été donc le moment où le jeu de pouvoir entre les acteurs locaux s'est redessiné. Le fait que les acteurs locaux ont pu s'appuyer sur la recherche-action comme un argument pour un nouveau projet qui correspond au territoire a mis en question les exigences normalement très fermées de l'ANRU. La mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur ce projet a créé donc des marges de manœuvre dans lesquels la Ville a pu dessiner une nouvelle relation plus fructueuse avec la MEL.

3.1.2 La relation entre la Ville et la MEL : le chemin vers une nouvelle souplesse politique

La relation entre la MEL et la ville a aussi été largement influencée par la mise à l'agenda de la décroissance urbaine sur le NPRU. Nous avons déjà vu les changements de conduite de projet à la ville dans l'exemple du développement du projet de l'Alma. Chez la MEL, concevoir des dérogations au droit commun et de nouvelles méthodologies de travail a aussi entraîné plusieurs évolutions.

La plupart des acteurs interviewés constatent qu'avant cette expérience, la MEL avait en effet du mal à différencier les politiques qu'elle appliquait à Roubaix. Les raisons en sont à la fois organisationnelles et politiques.

Organisationnelles, car la MEL, avec tous ses employés, services et communes, reste une structure plutôt lourde (à l'instar de la métropole « grosse machine » classique) ; d'autant plus

que son territoire est intrinsèquement compliqué à gouverner de par sa complexité et sa multipolarité par rapport aux autres grandes métropoles françaises.

« C'est que la MEL c'est une grosse institution et parfois on n'est pas assez rapide pour soutenir les impulsions qui sont données par les territoires. Comme nous on est un peu défaillant en stratégie, on fait plein de choses, on investit sur le territoire, en revanche la stratégie, en termes d'aménagement, elle n'est pas hyper lisible, politiquement on a des élus pas très structurants, du coup on navigue un peu, je pense que pour aller jusqu'au bout de l'analyse du jeu d'acteurs on devrait pouvoir accompagner [les communes] d'une façon très agile et très réactive » - La MEL, technicien.ne

En effet, les personnes de la MEL interviewées ont souvent eu des exemples en tête des moments où l'action politique de la part de la MEL n'est venue que très lentement :

« C'est des gens qui n'avaient pas envie de changer. Je ne suis même pas sûr que ça soit que de la réglementation. Par principe ce n'est pas gratuit. Je n'ai jamais compris. Mais plus tard on a eu un comité de valorisation de patrimoine foncier qui présentait un projet d'urbanisme transitoire, et en fait, ils ont obtenu, on a dit, 'vu que c'est dans le quartier, ça passe', donc on peut avoir de la gratuité, et là ils ont dit oui, et ça c'est la première fois que j'ai vu ça dans une métropole. » - La MEL, technicien.ne

En plus de ce poids organisationnel, la relation entre la MEL et la Ville de Roubaix a aussi eu ses complications politiques, d'autant plus que la municipalité de Roubaix se trouve à ce moment là dans l'opposition à la MEL.

« Je peux dire, déjà à Roubaix des gens du précédent mandat ont été dans l'opposition, vous imaginez qu'à une métropole polycentrique, on n'est pas comme les autres métropoles avec une ville centre, nous on a trois grosses villes, quatre avec Villeneuve d'Ascq. Lille est soutenue par le président, Roubaix, Tourcoing sont dans l'opposition, comment voulez-vous qu'on avance ? » - La MEL, technicien.ne

Au-delà de ces petits conflits quotidiens entre la MEL et la Ville, il a été constaté qu'à ce moment-là le portage politique à la MEL reste plutôt faible par rapport à la réactivité et à l'intérêt nécessaires pour questionner la relation Ville/Métropole.

« Il y a une impulsion locale des élus locaux très mobilisés, très forts, et nous [à la MEL] à l'inverse on est dans un mandat où du coup on a des élus qui ne sont

pas très présents, et ne nous disent ni oui ni non, il n'y a pas de priorité claire, ni de stratégie d'aménagement claire. Parfois ça reste un peu théorique . . . » - La MEL, technicien.ne

« On est toujours obligé d'être dans le consensus. Le Président de la MEL précédent a toujours été dans la politique de consensus . . . depuis le dernier mandant, le président de la MEL c'est un maire d'une commune de 900 habitants, il est très axé sur les petites communes. Donc il y a un déséquilibre, les petites communes sont très occupantes, mais en population . . . » - La MEL, technicien.ne

En plus de ces problèmes organisationnels et politiques, il existe un contraste de base entre les objectifs de la MEL et ceux de Roubaix, comme l'équipe de la recherche-action l'a très bien identifié : le MEL est une métropole qui se veut en croissance, mais Roubaix non. Or, comme indiqué précédemment, ce n'est pas pour autant que les deux structures ont des objectifs fondamentalement différents.

« Au vu du besoin de logement du territoire métropolitain, à un moment on est quand même sur une Métropole en croissance, et à ce titre là l'ensemble du territoire doit tenir une dynamique de croissance, parce que sinon on ne sait pas répondre aux besoins de logements.

Donc on ne change pas de paradigme, qui est de dire 'oui on est sur une métropole en développement'. On a juste à ingérer le fait qu'on est sur un territoire, d'ailleurs pas que Roubaix, mais le versant Nord-Ouest, là, où ça va prendre plus de temps pour atteindre toujours l'objectif qui est celui du développement d'une métropole, mais ça va prendre plus de temps et on va probablement passer par des étapes qui ne sont pas nécessaires sur d'autres territoires.

Le fond n'est pas différent, mais il ne l'est pas non plus à la ville ... je l'ai entendu plusieurs fois, par les élus de Roubaix, le Maire reprend les élus en disant 'on n'a pas de stratégie de décroissance, on a une stratégie de développement dans un contexte de décroissance urbaine'. Donc, c'est quel est le bon chemin pour remettre, ou mettre, en développement le territoire de Roubaix, et suivant quel objectif ? » - La MEL, technicien.ne

C'est plutôt dans la méthodologie que les différences vont se jouer. Cela se comprend par exemple dans l'analyse du PLH du territoire, qui préconisait un nombre de logement à bâtir supérieur à ce que la municipalité pensait pouvoir commercialiser. A travers les débats entre la

Ville et la MEL, la Ville de Roubaix obtient une modification du SCoT : les nouveaux logements pourront être des logements étudiants, perçus comme étant plus facilement insérés sur le marché local.

« C'était pendant l'élaboration de SCoT, et le PLH, ils ont mis x nombre de logements pour chaque territoire, . . . nous on était en rénovation urbaine, du coup on ne pouvait pas faire nos objectifs comme ils demandaient, sur le sujet du SCoT, on était réunis avec tous les élus . . . Roubaix est intervenu, il y avait les élus de la MEL, le vice-président, et après l'Agence d'Urbanisme qui fait le SCoT, ils ont réduit les objectifs de réalisation de logements, en se disant ça ne sert à rien d'afficher les objectifs qu'on atteindra jamais. » - La Ville de Roubaix, élu

« Au début, à Roubaix ils disaient 'On ne les produira pas, on n'est pas attractif' . . . après ça a évolué dans le temps, ils sont venus, nous dire que leur constat sur le PLH, c'était qu'en fait ils pouvaient produire, mais plutôt des logements étudiants. Ils sont sur une autre problématique, comment orienter le marché du logement et ne pas le subir, parce que les aménageurs disent 'On va faire le logement étudiant' mais ils vont l'absorber ? Du coup ce n'est pas du tout le même travail que sur le précédent mandat, parce qu'à Roubaix ils disent 'Ok, on va produire, parce que maintenant on est attractif'. Mais que de l'étudiant, c'est très ciblé. La problématique a changé.

Donc ils ont demandé à la MEL, pour le PLH, 'Donnez-nous les outils pour qu'on puisse le faire'. Le précédent mandant c'était donnez-nous les outils pour pas qu'on produise. Je trouve qu'ils se sont dit si on construit moins, on va plutôt verdir, vu qu'on a les habitants qui sont là, autant leur donner un cadre de vie agréable . . . » - La MEL, technicien.ne

Comment, étant donné ce contexte compliqué, comment qualifier l'interrelation entre le NPRU et la relation entre la Ville et la MEL ? Dans un premier temps, certains acteurs constatent que suite à la conduite du NPRU, la MEL est devenue plus flexible par rapport à certains sujets, dont l'occupation transitoire et la gestion des sites en friche, même hors NPRU.

« C'était lié à l'étude, grâce à l'étude il y a beaucoup de questions sur la gestion transitoire, après, à leur décharge, je pense que nous on n'est pas non plus hyper bon en anticipation, on a dû beaucoup plus anticiper les dates, nous on n'est pas en proximité, est-ce que l'espace est sécurisé, il y a des dépôts, etc . . . c'est la ville qui doit remonter ces problématiques, nous on n'a pas la vision . . . On a

lancé un truc pour la gestion transitoire chez la MEL, mais plus sur les friches, pas forcément terrain nu.

L'année dernière on a eu une visite des étudiants qui voulaient aller sur un terrain vague, un truc vert entre Roubaix et Wattrelos, avant on était très très rigide, avec les conventions, mais cette fois on a pu être un peu plus réactif . . . là je me suis dit que [l'expérience de la décroissance urbaine à Roubaix] nous aide à être plus souple, il faut qu'on travaille sur les procédures d'exception. » - La MEL, technicien.ne

« Je pense que ça nous pousse dans nos retranchements, les questions de gestion transitoire, de programmation autour de l'économie circulaire, considérant les besoins spécifiques du territoire qui sont aussi très explicités par les élus, nous à la MEL ça nous amène quand même à essayer d'avoir des stratégies d'aménagement plus adaptées, plus réactives, plus opérationnelles, pour ouvrir les réponses intéressantes sur ces spécificités-là. » - La MEL, technicien.ne

Nous voyons donc que la relation entre la ville de Roubaix commence à améliorer son positionnement par rapport à la MEL grâce aux résultats du NPRU. Les techniciens de la Ville de Roubaix comme ceux de la MEL estiment que les élus de la MEL commencent à conceptualiser la place de Roubaix dans les dynamiques de la MEL. La métropole devient donc un acteur de solidarité relativement souple et adaptable.

3.1.3 La relation entre les acteurs locaux et les bureaux d'études : une attention nécessaire au contexte local

*« C'est un combat permanent pour trouver les bureaux d'études, les bons architectes qui comprennent qu'il y a un contexte de décroissance urbaine ici. »
- La Ville de Roubaix, technicien.ne*

Une troisième relation qui semble avoir été fortement affectée par le processus de la mise à l'agenda de la décroissance urbaine est celle entre les acteurs locaux et les bureaux d'études prestataires. Certains acteurs locaux constatent que les bureaux d'études n'ont pas toujours été assez sensibilisés aux enjeux locaux.

« A l'Alma, il y avait la démolition pour la création de la place de l'Alma, dont [le bureau d'études] ne comprenait pas le sens ... l'usage de l'espace c'est difficile. Mais le temps qu'on exproprie, qu'on démolisse, on a largement le temps d'y penser. On a eu deux cabinets avec des comportements différents, un des deux construit le projet tout seul, construit son projet, on va faire ça. Mais ce n'est pas vous qui décidez, vous ne vivez pas sur Roubaix ... Du coup avec

les bureaux d'études ça dépend s'ils ont une idée qu'ils veulent imposer. Certains ont dit 'Mais pourquoi vous démolissez ça ?' . . . Nous on n'a pas fait des études en urbanisme, mais on connaît le territoire ».

...

À Epeule et Alma, moi je leur dis voilà ce qu'on va faire, et pour l'Alma, elle n'était pas d'accord, donc on s'est vraiment affronté dans le débat. » - La Ville de Roubaix, élu

Inversement, les maîtrises d'œuvre considéraient parfois que la maîtrise d'ouvrage avait trop gardé la main sur le processus de décision. En effet, ville ayant la volonté de s'approprier fortement ce sujet, ils sont parfois entrés dans des conflits avec les bureaux d'études sur les éléments programmatiques du projet.

« Il y a plein de choses que nous n'avons pas voulu démolir, mais c'est un élu qui a tout décidé, donc là on voit vraiment les limites de la MOE dans des contextes politiques comme ça. » - Bureau d'études

Cette relation a aussi évolué, devenant plus conflictuelle dans le cas où certains bureaux d'études n'ont pas assez pris en compte le contexte local. Les acteurs locaux ont considéré que certains bureaux d'études n'étaient pas capables de suivre la vision de la Ville, quoique certains bureaux d'études considéraient que la ville insistait trop sur certaines décisions. Dans ces cas nous pouvons voir qu'une certaine marge de manœuvre a été ouverte sur ce sujet sensible, qui soulève des questions sur les compétences et l'autonomie des deux acteurs.

3.2 Les évolutions des orientations et méthodes du projet : vers un projet qui assume le contexte local

Après avoir vu comment le processus de mise à l'agenda de la décroissance urbaine a eu des effets sur les relations entre les acteurs du projet, nous terminerons cette partie avec un regard sur l'évolution de l'orientation du NPRU et les méthodes que les acteurs ont déployées. A partir de l'analyse d'entretiens et de documents de travail, avec encore le quartier de l'Alma encore comme étude de cas précis, nous allons voir comment la mise à l'agenda de la décroissance urbaine a eu des effets sur les orientations et les méthodes du projet.

3.2.1 Des orientations du projet en lien avec les percepts de la recherche-action

Le NPRU de Roubaix est en effet un PRU dont les orientations du projet se distinguent des PRU classiques à bien des égards. Dans un premier temps, l'on est plutôt loin des logiques de

mixité sociale et de diversification d'habitat que l'on trouve dans les PRU classiques. Là où les projets de rénovation urbaine classiques ont tendance à construire un logement social pour chaque logement démoli, le NPRU de Roubaix en est loin ; dans le quartier de l'Alma on ne prévoit que la reconstruction de 90 nouveaux logements, sur 480 qui vont être démolis. 390 logements vont toutefois être réhabilités, et trois nouveaux équipements scolaires (un complexe sportif, un groupe scolaire et un centre social) vont voir le jour. Cela suit en effet une stratégie assumée d'une certaine dédensification du territoire, cette densité étant en effet parfois vue comme un frein à l'amélioration du cadre de vie.

« Nous on a investi x euros, ça produit pas de bâtiments neufs, parce que Roubaix est une ville dense, parce que Roubaix n'as pas besoin de m2 supplémentaires, parce qu'on n'a pas le marché immobilier pour l'accession sociale, donc ce n'est pas la peine de déverser l'argent public pour sortir une offre qui ne correspond pas à la population d'une part, et d'autre part pour laquelle on n'a pas d'acquéreur . . . l'étude résidentielle a montré, donc [le NPRU] ne produit pas les droits de construire, on s'est dit que ce qui est important c'est le cadre de vie, le développement social, avec plus de sports, des salles des sports, plus d'action sociale, avec le centre social aux Trois Ponts, on relocalise ceux de l'Epeule et de l'Alma, on fait plus de sports, et des écoles, pour améliorer les politiques d'éducation, et on intervient massivement sur l'habitat privé, il y a un problème d'habitat ancien dégradé, individuel, on ne peut pas juste intervenir sur l'habitat social collectif, et c'est un vrai tour de force pour l'ANRU, parce qu'elle ne comprend pas pourquoi on ne construit pas et on intervient sur l'habitat privé. » – La Ville de Roubaix, technicien.ne

L'on met aussi en cause explicitement les enjeux d'attractivité, au moins partiellement. Comme nous l'avons vu dans les documents de la partie 2.2, l'on a du mal à s'éloigner totalement de l'aménagement basé sur l'attractivité. L'on a plutôt une approche tempérée qui accepte qu'il ne suffise pas de baser ses attentes envers des populations extérieures que l'on souhaite attirer.

« L'attractivité exogène ne peut pas fonctionner . . . ce n'est pas résilient du tout, on a besoin de résilience, et ce n'est absolument pas résilient de vouloir mettre des conditions de son développement, de son bien-être dans les mains des gens qui ne sont pas là, ou ne sont pas encore là, ils sont à l'extérieur, les gens qui ont ce que nous n'avons pas. La question de comment, qu'est-ce qu'on fait déjà ici, avec ce qu'on a et ceux qui sont là, elle est centrale. S'il y a des choses qui nous rendent attractive à une échelle plus large c'est positif, mais je pense que c'est un équilibre qu'il faut trouver et le hiatus entre le public auquel on s'adresse et le public qui est déjà là, il ne peut pas être immense, sinon on ne remplit pas notre mission de service public.

Et nous en plus on l'a testé, on a créé des logements, quand je suis arrivé, j'avais des collègues, je ne leur jette pas la pierre, qui pensaient qu'il suffisait de faire du logement de standing pour que les catégories supérieures viennent s'installer. Mais on est revenu un peu de ça, le contexte de pandémie a d'autant plus renforcé ça, le fait qu'une ville c'est un écosystème, on ne peut pas se replier sur le logement pour répondre à des besoins, quand on habite quelque part on n'habite pas uniquement entre quatre murs, on habite un environnement, si le cadre de vie n'est pas à la mesure, à la hauteur, ça génère des dysfonctionnements importants, ça ne peut pas marcher. » - La Ville de Roubaix, technicien.ne

La mise à l'agenda de la décroissance urbaine a aussi modifié l'attention que le projet porte sur les espaces vacants. Comme nous l'avons vu dans la partie 2.1, les espaces vacants du quartier de l'Alma ont en effet été pris en compte dès le début du projet, en tant que ressource importante du secteur, mais aussi en tant que vecteur d'amélioration du cadre de vie, et catalyseur des dynamiques locales.

« La dynamique du marché d'habitat, le paradigme de réflexion classique dans un PRU, qui est de libérer les espaces pour que le marché de l'habitat vienne, on reconstruit ces espaces pour faire de l'habitat, simplement on fait table rase du passé, on recompose un habitat plus moderne, plus dynamique, plus divers, sauf que la première démonstration que nous a fait le bureau d'études sur l'Alma, c'est que c'est pas possible, et ça rejoint tous les enseignements du PRU, quand on a conduit le premier projet de rénovation urbaine on a eu une grosse politique de démolition d'habitat, avec derrière une logique de reconstruction de logement, qui a plutôt échoué, et on se retrouve donc avec des espaces en friche. » - La MEL, technicien.ne

« Le concept de la décroissance urbaine a été plus présent ici que dans d'autres projets, dans le plan guide l'idée c'était qu'avec toutes ces déconstructions, on allait avoir beaucoup de vides, mais que ces vides devaient être sources d'économie et d'une nouvelle identité du quartier, et donc toutes ces déconstructions, elles créent un maillage d'espace. C'est des espaces transitoires mais pas que, c'est vraiment des lieux où t'as l'économie locale qui s'implante. » - Bureau d'études

3.2.2 Des méthodes adaptées aux temporalités et organisations locales

Afin d'entreprendre concrètement ces orientations, les acteurs du NPRU de Roubaix y ont mis en œuvre une diversité de méthodes précises. La plupart de ces nouvelles méthodes peuvent être vues comme des modifications du NPRU en tant qu'outil et dispositif d'urbanisme. En effet, les acteurs du projet cherchent des moyens d'adapter le contenu, financement et temporalité du projet aux besoins locaux.

Par exemple, quand le bureau d'études a choisi de créer un plan guide pour l'aménagement du quartier de l'Alma, ils en ont fait à plusieurs phases. Au lieu d'un plan guide classique où est projetée une vision à peu près final du quartier en question, ils ont créé un document qui montre plusieurs phases de vie potentielles du projet. Ayant compris que le projet actuel s'appuie beaucoup sur les espaces vacants et la gestion de ceux-là, ils n'ont pas voulu attendre pour donner à ces espaces une vocation esthétique ou productive. Ils en ont prévu tout de suite, tout en restant adaptable et attentif aux moments clés de basculement.

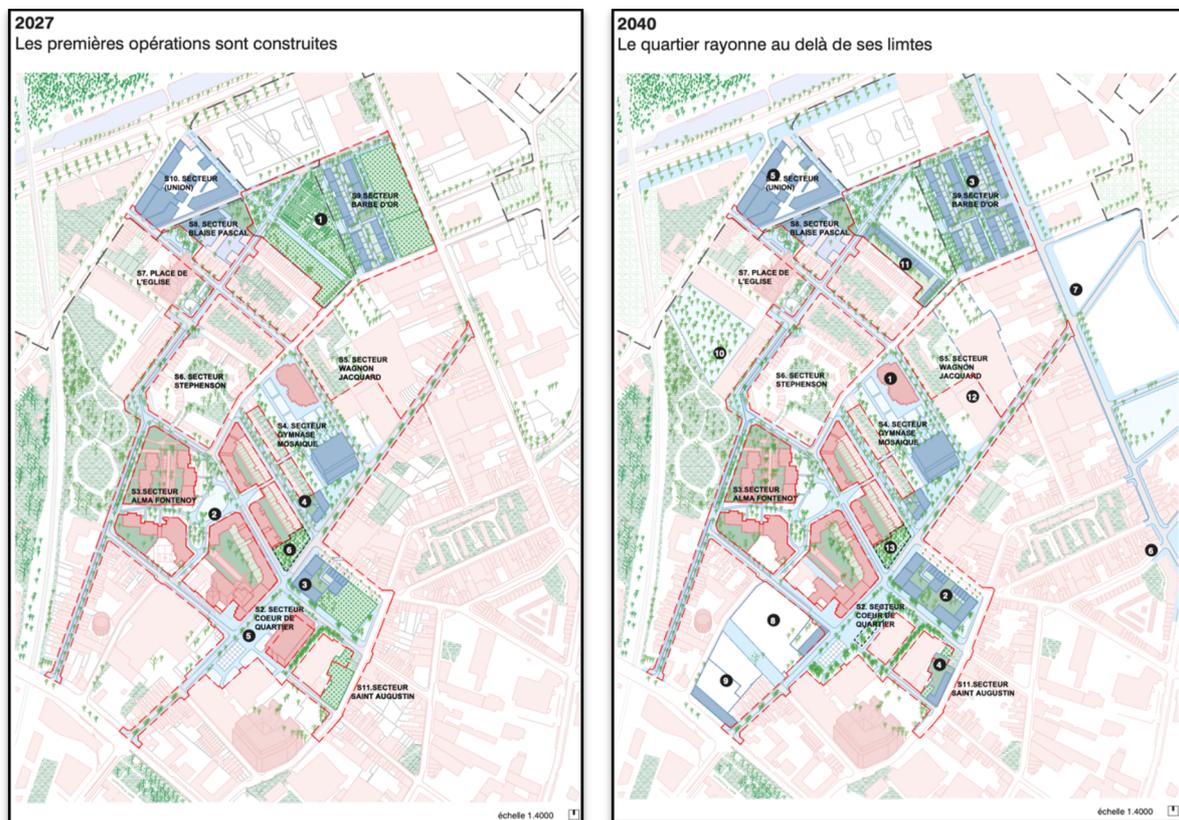


Figure 7-Deux des plans de transformation du quartier de l'Alma. Source : Cahier des préconisations pour l'Alma, 2022

« Que ce soit des friches déjà présentes ou des résultats de la déconstruction, le but était de créer des espaces pour créer une nouvelle identité du quartier ; et de ne pas travailler sur un plan guide de projection 202X comme a voulu l'ANRU, avec une seule projection ; le projet il est temporalisé, on a fabriqué des documents où on a décomposé le planning du projet, pour voir quelle

parcelle est disponible et qu'est-ce qu'on peut en faire, pour pas avoir un quartier qui soit en chantier pendant 10 ans. » - Bureau d'études

La méthode de financement du projet a aussi beaucoup évolué par rapport au PRU. Dans le PRU les acteurs ont cherché à financer le projet local avec un maximum de financements de l'ANRU. Or, ceci a mené à un projet qui traitait presque uniquement les espaces que l'ANRU voulait voir traités. En finançant davantage le projet, la Ville et la MEL ont gardé beaucoup plus la main sur les interventions du NPRU. Ils ont également choisi de ne pas bâtir beaucoup de nouveaux bâtiments, en dépit du gain financier non négligeable que cela aurait pu générer pour le projet.

« [Pour l'ANRU 1] c'était juste, au sens où la stratégie de l'équipe politique était d'aller chercher des financements publics d'envergure nationale pour minimiser l'investissement local. L'ANRU 1 est construit comme ça, ce qui fait qu'il est pleinement dans les paradigmes de l'ANRU. Pour l'ANRU 2 on a mis du temps à discuter, on a signé tardivement le volet territorial de Roubaix, un an après les territoires, parce qu'il y a eu de nombreux bras de fer sur de nombreux sujets.

La première question était au sujet du périmètre du territoire et de l'emprise du NPRU. ANRU 1 c'était quelques territoires, et Trois Ponts, parce que l'ANRU était très impulsante, et que l'équipe municipale de l'époque s'est dit 'OK, je m'adapte à mon financement'. Là où la stratégie municipale du Grand projet de ville, et avant ça le Grand projet urbain, était de travailler sur l'habitat privé, on s'est dit que l'ANRU fait de la rénovation urbaine, du coup on va s'occuper des trois ponts. Donc ils ont oublié le reste.

En l'occurrence on est revenu à une autre forme de discussion, on a dit d'abord on va poser le projet, après on voit comment on trouve les financements de l'ANRU. Et quand on est arrivé chez l'ANRU on a eu des acteurs en face de nous qui ont dit 'non non, attendez.'

[...]

Résultat aujourd'hui, à la différence du ANRU 1, on a un projet sur lequel l'ANRU est un bon financeur, mais n'est pas le 1^e financer. Ce sont les collectivités, et les bailleurs sociaux. L'ANRU n'intervient dans le cadre du NPRU en masse que pour les bailleurs. Pour le dire autrement, si l'ANRU perdait son argent, ou décidait de se retirer de Roubaix, ça mettrait les bailleurs sociaux dans la merde, mais pas la Ville et pas la MEL.

Donc on est à l'opposé de l'autre stratégie, et on est très peu dépendant de l'ANRU, ce qui nous permet de, demain, sur l'ALMA, décider avec ou sans ANRU de faire quelque chose qui ne correspond pas aux paradigmes de l'ANRU. Donc on a vraiment de l'ANRU 1 au ANRU 2 évolué de ce point de vue-là, et ça c'est une évolution qui est aussi inspirée par la recherche-action, qui a montré que monter des financements ANRU égale baisse de financements des collectivités, et on s'est rendu autonome d'un partenaire qui a de l'argent venu du monde de logement. La politique d'aménagement ne dépend pas de l'ANRU. » - La MEL, technicien.ne

Conclusion

La mise à l'agenda de la décroissance urbaine est toujours en train de se dessiner sur Roubaix, en même temps que son NPRU s'opérationnalise. Nous avons vu que ce projet local dialogue et se met en tension avec les dynamiques d'aménagement à l'échelle métropolitaine, et a participé à des transformations chez les acteurs du projet et les relations entre eux.

Le NPRU de Roubaix et le projet de croissance de la MEL ont été en dialogue et tension tout au long du projet. Comme nous l'avons montré, ce phénomène a été renforcé par la temporalité du projet (c'est le premier grand projet où la mise à l'agenda de la décroissance urbaine se concrétise et s'opérationnalise), la taille du projet (une grande envergure, qui rassemble une diversité d'acteurs locaux et extra-locaux), et la diversité des thématiques urbaines qui y sont traitées (le logement, l'espace public, la mobilité, l'économie).

Nous avons observé des interrelations régulières entre l'échelle du projet et le contexte métropolitain. En effet, l'un des éléments de la stratégie de politique publique qui découle de la recherche-action a été le repositionnement de la Ville par rapport à la MEL, ce qui a résulté dans une certaine méfiance par rapport à la capacité de la MEL à assurer de la solidarité à l'échelle métropolitaine. Ceci a mené à des échanges habituels entre la Ville et la MEL sur le contenu du NPRU de Roubaix.

Nous avons aussi vu le NPRU questionner la manière dont l'aménagement se fait à l'échelle métropolitaine. La MEL a essayé de faire un projet qui obtient moins de financements de l'extérieur, mais qui détient une certaine autonomie par rapport au PRU habituel. Il continue aussi d'exister une tension entre la municipalité de Roubaix, qui essaie de tester des dispositifs d'aménagement, et la MEL, qui ne détient pas forcément d'outils assez souples et rapides pour intervenir dans une temporalité qui convient (lequel manque d'outils adaptés a en partie résulté dans les multiples adaptations du NPRU par rapport au PRU).

Or, pendant ce projet, il a émergé que la municipalité de Roubaix et la MEL ont des visions du développement de Roubaix qui sont tout à fait compatibles ; Roubaix continue à bâtir des logements, au moins de certains types et en certaines quantités, et la MEL est prête à concevoir des projets qui mettent l'accent sur le cadre de vie selon une vision à plus long terme. C'est aussi ce partage d'objectifs fondamentaux qui a permis à ces deux acteurs de se réunir contre l'ANRU pendant les phases de définition du projet.

La mise à l'agenda de la décroissance urbaine a aussi été l'occasion pour la plupart des acteurs du territoire de se questionner sur les définitions de ce concept, ainsi que les outils, les méthodes et les stratégies d'aménagement qu'ils utilisent pendant qu'ils exercent leur activité professionnelle.

Certains ont développé de nouvelles méthodes pour s'adapter au contexte local atypique. La MEL est devenue plus flexible dans certaines de ses interventions ; la Ville recalibre la manière dont elle travaille avec les bureaux d'études ; les bureaux d'études s'appuient sur de nouvelles temporalités de représentation de projet.

Les jeux de pouvoir entre ces acteurs ont également été bousculés par le contexte de décroissance urbaine. Certains ont pu profiter des marges de manœuvre créées par cette disruption pour gagner en capacité à imposer leur volonté, comme dans le cas de la relation entre la Ville de Roubaix et la MEL, ou de celle entre les acteurs locaux et l'ANRU. Dans d'autres cas, nous avons vu les acteurs entrer dans un conflit sans que quelqu'un en retire clairement plus de pouvoir, comme dans les débats entre la Ville et les bureaux d'études.

Les acteurs ont fait un projet qui répond aux objectifs de leurs structures respectives. Nous avons notamment vu que les choix des objets d'intervention (principalement des logements individuels) et des périmètres du projet (très larges) ont été influencés par le désir de faire un projet adapté au contexte local. L'accent mis sur les espaces vacants, comme dans l'Alma par exemple, témoigne également d'une attention renouvelée sur ces espaces qui à la fois posent problème et deviennent des ressources supports de l'adaptabilité du projet et de la ville productive.

Finalement, les résultats de ce travail ont révélé plusieurs phénomènes qui paraissent particulièrement féconds dans l'optique d'une continuation de cette étude. Le premier est l'énorme capacité de fédération et de galvanisation qu'a eu la recherche-action dans le processus de mise à l'agenda de la décroissance urbaine. Elle n'a pas seulement été une source de données très riche, elle a aussi beaucoup influé sur les discours locaux et métropolitains. Il serait intéressant d'explorer d'avantage les potentialités de la mobilisation de la recherche-action comme un outil d'information et de communication sur les territoires qui peinent à développer des stratégies de politique basées sur la décroissance urbaine.

Il pourrait aussi être intéressant de commencer à approfondir les analyses d'outils adaptés aux contextes de décroissance urbaine ; en effet, le NPRU de Roubaix a été fortement modifié par rapport aux projets de rénovation urbaine classiques. Dans les entretiens nous avons vu beaucoup de références au Projet Partenarial d'Aménagement qui se construit actuellement sur le territoire de Roubaix. Ce projet se veut plus adapté au contexte local de décroissance urbaine, en tant qu'outil adaptable, rapide, réunissant un large groupe d'acteurs agissant stratégiquement sur des périmètres plus larges que le NPRU. Même si la rénovation urbaine se trouve être, un peu *de facto*, l'outil principal face à la décroissance urbaine en France aujourd'hui, nous avons observé un groupe d'acteurs en plein questionnement sur les aux alternatives et compléments

possibles sur le territoire. L'étude des processus d'adaptation des outils en contexte de décroissance urbaine pourrait s'avérer importante.

Bibliographie

Ouvrages

- Agence nationale pour la rénovation urbaine, éd. 2011. *Les quartiers en mouvement : pour un acte 2 de la rénovation urbaine*. Paris: Direction de l'information légale et administrative la Documentation française.
- Akers, Joshua, Vincent Béal, et Max Rousseau. 2021. « Back to the future. Démolitions et revanchisme techno-environnemental à Cleveland. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.223-253. Editions du Croquant.
- Baudet-Michel, Sophie, et Fabien Paulus. 2021. « La décroissance urbaine en France : mise en perspective par les recherches sur les Shrinking Cities et les Systèmes urbains. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.129-160. Editions du Croquant.
- Béal, Vincent, Nicolas Cauchi-Duval, et Max Rousseau. 2021. « Aux sources du déclin urbain : les limites d'une pensée magique. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.9-34. Editions du Croquant.
- Béal, Vincent, et Dormois, Rémi. 2021. « Le déclin urbain au pays de Peugeot : la difficile gestion de la décroissance dans une agglomération fragmentée. » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.67-96. Editions du Croquant.
- Binet, Nicolas, et Yves Laffoucrière. 2020. *La vie plus belle ? Retour sur vingt ans de rénovation urbaine*. Bibliothèque des territoires. La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube.
- Cauchi-Duval, Nicolas. 2021. « Les mutations du processus de décroissance urbaine en France ». In *Déclin urbain : La France dans une perspective internationale*, Editions du croquant, pp.163-88.
- Cauchi-Duval, Nicolas, et Mathilde Rudolph. 2021. « Décroissance urbaine et mobilités résidentielles : vienne-qui-veut, parte-qui-peut. » In *Déclin urbain : La France dans une perspective internationale*, pp.323-352. Editions du Croquant.
- Charmes, Éric, et Marie-Hélène Bacqué, éd. 2016. *Mixité sociale, et après?* 1re édition. Paris: PUF.
- Collectif Degeyter, éd. 2017. *Sociologie de Lille*. Collection Repères 692. Paris: la Découverte.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Sociologie politique. Paris: Éditions du Seuil.
- Cusin, François. 2014. « Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues ». In *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses universitaires du Septentrion. Villeneuve d'Ascq. <https://books.openedition.org/septentrion/3187?lang=en>.
- Donzelot, Jacques, et Plan urbanisme construction architecture (France), éd. 2012. *A quoi sert la rénovation urbaine ? La ville en débat*. Paris: Presses universitaires de France.

Dormois, Rémi, Sylvie Fol, et Marie Mondain. 2021. « L'impossible mise à l'agenda du problème des villes en décroissance en France ? » In *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, pp.37-66. Editions du Croquant.

Harvey, David. 2005. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford ; New York: Oxford University Press.

Larousse, éd. 2021. *Le grand Larousse illustré*. Éd. 2022. Paris: Larousse.

Robert, Paul. 2017. *Le Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Édité par Josette Rey-Debove et Alain Rey. Nouvelle édition millésime 2017. Paris: Le Robert.

Mumford, Lewis, Guy Durand, Gérard-Henri Durand, Natacha Cauvin, et Jean-Pierre Garnier. 2011. *La Cité à travers l'histoire*. Mémoiresociales. Marseille: Agone.

Pinson, Gilles. 2020. *La ville néolibérale*. 1re édition: 2020, Août. La ville en débat. Paris: PUF.

Secchi, Bernardo, et Anne Grillet-Aubert. 2009. *La ville du vingtième siècle*. Paris: Éd. Recherches.

Articles

Arab, Nadia. 2018. « Pour une théorie du projet en urbanisme ». *Revue européenne des sciences sociales*, n° 56-1 (mai): 219-40. <https://doi.org/10.4000/ress.4050>.

Arab, Nadia, et Yoan Miot. 2021a. « Espaces vacants et dégradation du cadre de vie dans une ville décroissante : le cas de Roubaix ». *Cybergeo*, octobre. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.37759>.

———. 2021b. « Le projet de l'Union à l'épreuve de la décroissance et de l'idéal métropolitain. Chronique d'une dérive. » *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n° 12 (octobre). <https://doi.org/10.4000/craup.8683>.

Beal, Vincent, Paul Cary, et Max Rousseau. 2019. « Les villes en décroissance à la croisée des chemins » 21 (1): 23.

Beal, Vincent, Anaïs Collet, James DeFilippis, Richard E. Ocejo, et Max Rousseau. 2017. « « Villes en décroissance » ». *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Villes-en-decroissance.html>.

Béal, Vincent, Sylvie Fol, Yoan Miot, et Max Rousseau. 2019. « Varieties of Right-Sizing Strategies: Comparing Degrowth Coalitions in French Shrinking Cities ». *Urban Geography* 40 (2): 192-214. <https://doi.org/10.1080/02723638.2017.1332927>.

Beal, Vincent, et Max Rousseau. 2018. « Après la croissance Déclin urbain et modèles alternatifs. » *La vie des idées*.

- Beaurain, Christophe, et Chedrak Chembessi. 2019. « L'économie circulaire : quels apports à la ville "décroissante ? », 5.
- Briche, Henri. 2016. « « Urbanisme d'austérité » et marginalisation des acteurs publics d'une ville en déclin : le cas de la rénovation urbaine à Detroit ». *Métropoles*, n° 18 (juin). <https://doi.org/10.4000/metropoles.5267>.
- Cauchi-Duval, Nicolas, Vincent Béal, et Max Rousseau. 2016. « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique ». *Espace populations sociétés*, n° 2015/3-2016/1 (mars). <https://doi.org/10.4000/eps.6112>.
- Cauchi-Duval, Nicolas, Frédérique Cornuau, et Mathilde Rudolph. 2017. « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin ». *Métropolitiques*, 11.
- Dormois, Rémi, et Sylvie Fol. 2017. « La décroissance urbaine en France : Une mise à l'agenda difficile ». *Métropolitiques*, mars.
- Florentin, Daniel. 2018. « Les défis de la décroissance urbaine ». *Veolia Institute Field Actions Science Reports (FACTS Reports)*: 4.
- Haase, Annegret, Matthias Bernt, Katrin Großmann, Vlad Mykhnenko, et Dieter Rink. 2016. « Varieties of Shrinkage in European Cities ». *European Urban and Regional Studies* 23 (1): 86-102. <https://doi.org/10.1177/0969776413481985>.
- Harvey, David. 1989. « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *The Roots of Geographical Change: 1973 to the Present.*, Vol. 71 (No.1): 3-17.
- Martinez-Fernandez, Cristina, Ivonne Audirac, Sylvie Fol, et Emmanuèle Cunningham-Sabot. 2012. « Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization: Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization ». *International Journal of Urban and Regional Research* 36 (2): 213-25. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2011.01092.x>.
- Miot, Yoan, Sylvie Fol, Yoan Miot, et Max Rousseau. 2019. « Des villes condamnées à la décroissance ? Mise à l'agenda de la décroissance urbaine et stratégies locales dans cinq villes de Champagne-Ardenne ». *Urban Geography* 40 (2): 192-214. <https://doi.org/10.1080/02723638.2017.1332927>.
- Morel Journel, Christelle, et Valérie Sala Pala. 2018. « La ville en décroissance, laboratoire du droit à la ville ? » *Métropolitiques*. <https://www.metropolitiques.eu/La-ville-endeccroissance-laboratoire-du-droit-a-la-ville.html>.
- Mumford, Lewis, Guy Durand, Gérard-Henri Durand, Natacha Cauvin, et Jean-Pierre Garnier. 2011. *La Cité à travers l'histoire*. Mémoires sociales. Marseille: Agone.
- Rudolph, Mathilde. 2017. « Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance ». *Métropolitiques*, 8.

- Slimani, Jeanne. 2015. « De la rénovation urbaine au renouvellement urbain : glissement sémantique ou nouvelle approche ? » *Après-demain* 33 (1): 11. <https://doi.org/10.3917/apdem.033.0011>.
- Toura, Varvara. 2019. « De la décroissance urbaine aux processus d'aménagement participatifs. Etude de deux projets de renouvellement urbain en France : l'Ile-de-Nantes et les Docks-de-Seine à Saint-Ouen ». Doctorales ASRDLF.
- Vulbeau, Janoé. 2018. « La rénovation urbaine à Roubaix : une modernisation sous tension (1957-1972) ». *Revue du Nord* 424 (1): 191. <https://doi.org/10.3917/rdn.424.0191>.

Mémoires et thèses

- Arab, Nadia. 2004. « L'activité de projet dans l'aménagement urbain : processus d'élaboration et modes de pilotage. Les cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier. » L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.
- Dubeaux, Sarah. 2021. « Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France ». Université de recherche Paris Sciences et Lettres.
- Idt, Joël. 2009. « Le pilotage des projets d'aménagement urbain : entre technique et politique Une analyse basée sur les cas de Paris, Lille, et Chartres. » Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis.
- Miot, Yoan. 2012. « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne ». Université Lille 1.
- Pauchon, Antoine. 2021. « La régulation de la coproduction publique et privée du projet d'urbanisme à dominante résidentielle ». Université Paris-Est.

Sites internet

- Agence nationale pour la rénovation urbaine. s. d. « Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) ». <https://www.anru.fr/le-programme-national-de-renovation-urbaine-pnru>.
- Maurin, Louis, et Violaine Mazery. 2014. « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France ». Compas. [disponible sur www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr), rubrique «publications».
- ... et de diverses statistiques de l'INSEE.

Littérature grise

- Le Divenah, Jean-Paul, et Pierre Narring. 2018. « Mission d'expertise sur la stratégie urbaine de Roubaix au sein de la métropole de Lille ». Ministère De La Transition Écologique Et Solidaire. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/275041.pdf>.

Colloques

Escudie, Elsa. 2008. « Roubaix ». In .

<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/763/files/fiche-roubaix.pdf>.

Rencontres internationales en urbanisme - APERAU, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille, et Laboratoire Territoires, villes, environnement et société, éd. 2018. *Actes du colloque des 20èmes Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU: « Que reste-t-il du projet ? Approches, méthodes et enjeux communs »*, 20-22 juin 2018, Lille, [Université de Lille]. Lille: Université de Lille.